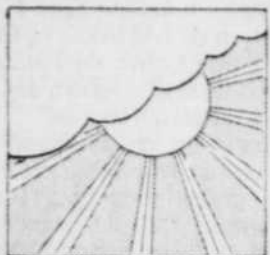


LE
SOLEIL
D'ÉTÉ



Passages nuageux et vents modérés par moments aujourd'hui. Nébulosité croissante demain. Minimum, cette nuit, de 8 à 10. Maximum, demain, près de 20. Possibilité de précipitations: zéro la nuit prochaine et 20 demain.

Voir page F-4

**Jeux d'été
Jean
St-Hilaire
est à
Sept-Iles**

Voir page D-7

**Brad Park
signe
avec les
Red Wings**

Voir page D-1



**au lac
St-Pierre**

Voir page D-4

**A Toronto
Le Québec
pourrait
servir
d'exemple
(Parizeau)**

par J.-Jacques SAMSON

Le Québec pourra s'afficher à la conférence annuelle des premiers ministres, aujourd'hui, Toronto, comme ayant mieux su s'attaquer à la récession et offrir en exemple aux autres gouvernements ses performances des derniers mois, selon le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

"Il y a un certain nombre de choses qui pourraient possiblement intéresser les autres provinces", a avancé M. Parizeau lorsque interrogé sur les propositions qui pourra faire le Québec à la conférence, aujourd'hui, au cours de la discussion sur la lutte au chômage.

"La gravité de la récession, on l'a comprise plus vite que les autres, certainement plus vite que le gouvernement fédéral. Il faut nous donner cela au Québec."

"Il y avait un certain nombre de gestes à poser, enchaîne M. Parizeau: assurer un minimum de liquidité aux entreprises pour qu'elles ne mettent pas trop de monde au chômage; protéger la construction résidentielle pour ne pas qu'elle s'effondre..."

Le Québec a posé ces gestes avant les autres gouvernements, fait valoir le ministre comme il a

Voir page A-2, QUÉBEC

Voir autres textes
en page B-8

EXPO 67 (2) Juste 35 pavillons

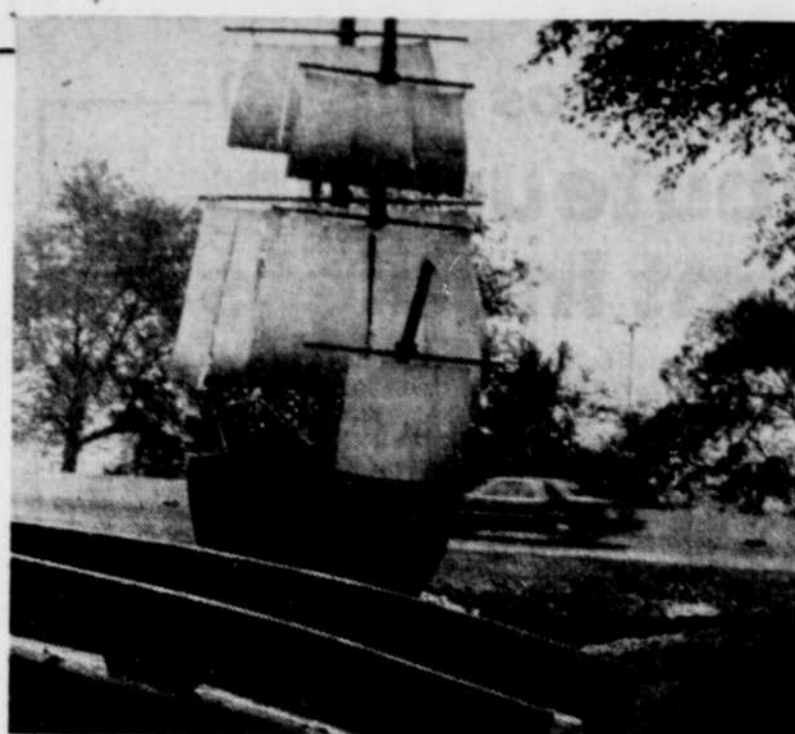
par Monique GIGUÈRE

Des 101 pavillons qui ont fait le succès de l'Exposition universelle de Montréal en 1967, il en reste à peine aujourd'hui un peu plus du tiers. Trente-cinq environ sont encore debout! Une dizaine dans l'île Notre-Dame et les 27 de l'île Sainte-Hélène. Restée intacte, cette dernière est fermée au grand public depuis voilà bientôt deux ans!

Un des pavillons les plus

prestigieux, celui de la Grande-Bretagne, vit sa dernière saison. Avant la fin de l'été, il tombera sous le pic des démolisseurs. Sur son emplacement, un parc sera aménagé. Les pavillons qui résistent le mieux au temps sont celui de la France, devenu le pavillon des expositions; celui du Québec, consacré cette année aux communications; et celui du Canada, amputé de sa pyramide inversée, qui abrite l'ad-

Voir page A-2, EXPO



Le jardin de la ville de Québec est mis en valeur par une maquette du bateau de Champlain, le "Don de Dieu".

**Policiers
de Québec**

**L'exécutif
syndical
recommande
le rejet
des offres
"finales"
de la ville**

Voir page F-11

LE SOLEIL

87e année, no 189
92 pages 7 cahiers

QUÉBEC, MERCREDI 10 AOÛT 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •
Îles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

Nicole Carrier
Rés.: 837-0850
Bur.: 659-2979

COURTAC
COURTIER



La CSN et l'effondrement de l'édifice de Sainte-Foy Enquête publique exigée

par Michel TRUCHON

La Confédération des syndicats nationaux réclame une enquête publique sur l'effondrement d'une partie d'un immeuble en construction, vendredi dernier, à Sainte-Foy.

"Il faut que le gouvernement ordonne une enquête comme à Belmoral et à Expro à Valleyfield pour savoir ce qui s'est passé de A à Z dans cette affaire", dit M. Marcellin Girard, coordonnateur de la CSN-construction à Québec, ajoutant qu'il faut déterminer les causes exactes de l'effondrement et non pas uniquement établir des responsabilités.

Dans une entrevue au SOLEIL, M. Girard ajoute que la centrale syndicale n'a pas l'intention de se contenter des résultats de l'enquête

Voir autres textes
en pages A-3 et A-7

de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de celle du coroner.

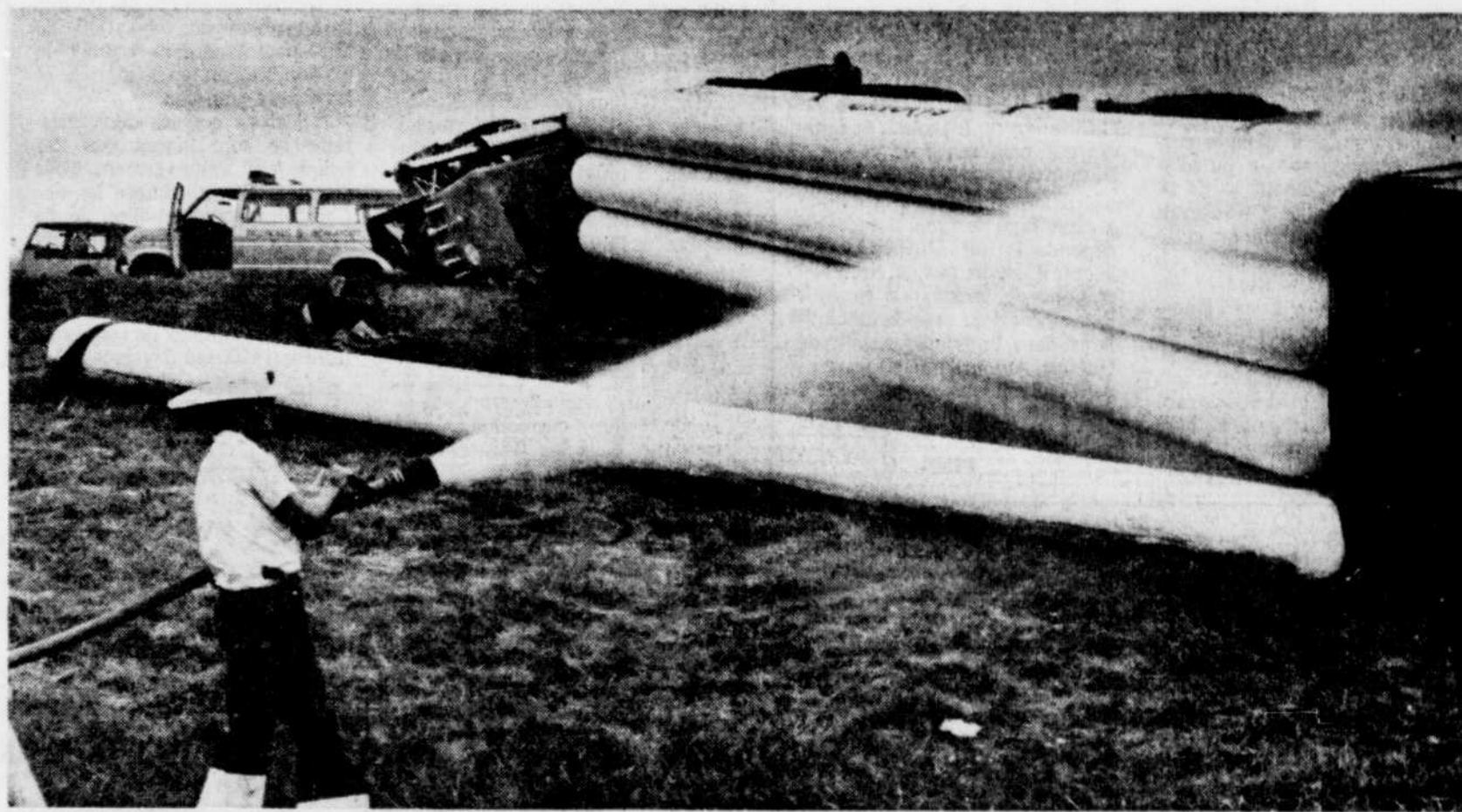
Par ailleurs la CSN-construction, à son tour, dénonce l'incurie des employeurs en ce qui regarde les règles de sécurité sur les chantiers. Son coordonnateur est d'avis qu'à la vitesse où les planchers de béton ont été coulés, dans l'immeuble d'Habitat Sainte-Foy dont une partie s'est écroulée, il n'est pas surprenant qu'un tel accident se soit produit.

"C'était la dernière journée de la semaine, il fallait que les gars finissent à 15h30 car les employeurs ne sont pas intéressés à payer des heures supplémentaires", dit-il.

Marcellin Girard n'a aucune hésitation à identifier ce qui, selon lui, constitue les causes directes et indirectes de la tragédie d'Habitat Sainte-Foy.

La cause directe, d'abord, qui selon M. Girard serait la hâte apportée à terminer le travail et ce au

Voir page A-2, CSN



Le Soleil, Gilles Lafond

Un accident inquiétant

Il aura fallu près de cinq heures pour redresser ce camion-remorque transportant des réservoirs de gaz naturel qui s'est renversé à l'entrée du boulevard des Grèves, à Montmorency, en début de soirée hier. Les

équipes de sauvetage et de dépannage ont dû déployer un luxe de mesures de précautions pour éviter la catastrophe toujours possible même si les réservoirs étaient presque vides.

Voir texte en page A-3

L'unité de soins prolongés de l'Enfant-Jésus sera rafraîchie

par Roger BELLEFEUILLE

L'unité de soins prolongés de l'hôpital de l'Enfant-Jésus sera finalement rafraîchie, en attendant un réaménagement plus radical.

Les deux chambres de six lits et celle de cinq lits ne compteront plus que quatre patients chacune, les vieux meubles feront place à du mobilier plus moderne et les peintures se mettront à l'oeuvre au cours des prochains jours.

L'information a été communiquée au SOLEIL, hier, par le directeur général de ce centre hospitalier de 693 lits, M. Gaston Pellan. LE SOLEIL avait mis au jour dans son édition de fin de

semaine l'état de vétusté et de promiscuité de ce département pour malades dits chroniques.

Ainsi, l'occupation de ce département sera ramenée à sa capacité permise, soit 52 lits, une diminution de quatre; les patients "excédentaires" seront relogés ailleurs dans l'établissement.

Voir autre texte
en page C-8

M. Pellan a rappelé qu'un projet de réaménagement de cette unité de soins est dans l'air

Voir page A-2, UNITÉ



Le Soleil, Gilles Lafond

Les chambres ne compteront plus que quatre patients.

Le gaz naturel dans nos murs (3) Le mazout condamné

Voir textes en pages A-2 et F-1

sommaire

Annonces classées	F-4 à F-9
Arts et spectacles	C-3 à C-5
Bandes dessinées	D-12
Bridge	F-9
Carrières et professions	F-2
Consommation	B-1 à B-3
Décès	F-11
Economie-finances	F-1 à F-3
Editorial	A-15
Feuilleton	C-5
Hier et aujourd'hui	B-5
Horoscope	F-5
Information régionale	A-4 et A-5
Loterie	A-2
Monde	E-1 à E-7
Mot mystère	F-6
Mots croisés	F-7
Où aller à Québec	C-5
Page des lecteurs	A-13
Page documentaire	A-14
Patron	F-8
Sport	D-1 à D-9
Télévision	C-4

METRO

PAS DE VACANCES POUR LES PRIX!

Cet été, les prix travaillent pour vous chez votre maître épiciers
Voyez nos prix exceptionnels en pages E-3, E-4, E-5



Le gaz naturel dans nos murs (3) Les distributeurs de mazout sont inquiets

par
Gaston-Marcel COMEAU

"Si le chauffage au mazout est devenu la hantise numéro un du gouvernement fédéral... nous ne sommes pas loin de penser que ce gouvernement nous considère comme les ennemis publics numéro un du Canada", s'inquiète le secrétaire exécutif de l'Association des distributeurs indépendants des produits pétroliers (ADIP), M. Michel Dostie.

Il y a plus d'un an, l'ADIP invitait M. Marc Lalonde, alors ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada à mettre fin à la publicité sur l'épuisement du pétrole. Le thème de ce message publicitaire, "Sortez du noyau coulant", "était perçu par l'ADIP comme une véritable condamnation à mort", explique M. Jean-Pierre Boudreau, directeur de service aux Huiles du Québec.

Voyant sans doute le lien douteux entre cette publicité et l'achat de Pétro-Canada — lien que lui faisait remarquer l'ADIP — le ministre retira la publicité.

Cependant, le Programme canadien de remplacement du pétrole, publié au mois d'août 1982, n'y va pas de main morte et propose jusqu'à \$800 pour changer votre chauffage à l'huile. "Vous chauffez encore au mazout?" se demande le titre du dépliant promotionnel. "On traite l'huile à chauffage comme si c'était une technique de chauffage préhistorique alors que nous sommes à la fine pointe du progrès", rétorque le président de l'ADIP pour la région de Québec, M. Thomas Simard, jeune directeur des ventes de 27 ans, aux Huiles Montcalm.

Une caricature publiée dans le quotidien Le Nouvelliste de Trois-Rivières, le 4 avril, montre dans une première séquence un sympathique représentant de la "PUGAZ", pastiche de Gaz Inter-Cité, qui s'enquiert auprès de la population si elle a massivement adopté le gaz naturel. "Oui", répond une voix.

Dans la deuxième séquence,

se frottant les mains d'aise, le représentant de la PUGAZ lance: "Tant mieux... le prix du gaz naturel va augmenter".

"Bien sûr, suggère M. Thomas Simard, c'est une caricature mais c'est aussi le message que l'on veut passer aux consommateurs. Lorsque l'énergie sera entre les mains de deux monopoles — ceux du gaz et de l'électricité — il sera peut-être trop tard."

D'ailleurs, ajoute M. Michel Dostie, l'ensemble du programme énergétique national s'appuie sur l'idée que les prix mondiaux du pétrole continuent de s'accroître. Or, dit-il, le marché international montre depuis plusieurs mois une tendance contraire! Par suite de la baisse de la demande mondiale, les prix de l'OPEP se sont mis à baisser entraînant dans leurs chutes une baisse du prix de l'essence et des huiles à chauffage; chutes également liées à une baisse générale de la consommation.

"On ne peut pas décemment s'opposer à l'autosuffisance énergétique, estime Michel Dostie, secrétaire exécutif à l'ADIP, mais nous croyons sincèrement que le gouvernement fédéral fait fausse route."

Il devrait plutôt favoriser l'optimisation des systèmes de chauffage existants au lieu de "dépendre plus d'un milliard de dollars pour tout mettre à la poubelle et convaincre les consommateurs de passer à une autre forme d'énergie".

Enfin, note Jean-Pierre Boudreau, l'installation d'un brûleur neuf coûte environ \$500 et permet d'économiser — ou d'améliorer le rendement — de 20 pour 100 et plus. "On devrait également subventionner cette forme d'économie d'énergie ou s'abstenir de subventionner les autres à même nos taxes", lance-t-il.

"De notre point de vue, dit M. Jacques Dufresne, un autre distributeur indépendant, ces programmes de subventions sont déloyaux et entravent la libre entreprise; mais, note-t-il, il s'agit là d'une décision politique et

nous ne sommes pas assez puissants pour faire du lobbying."

En ce sens, croit Michel Dostie, le gouvernement du Québec n'est pas obligé d'épouser la politique fédérale et devrait protéger les raffineries montréalaises qui ferment les unes après les autres ainsi que les distributeurs indépendants en insistant sur le maintien des trois sources d'énergie que sont le gaz, l'électricité et le pétrole.

"Lorsque nos entreprises d'huiles à chauffage atteindront le seuil de non-rentabilité, elles fermeront leurs portes ou vendront leurs actifs à de grosses compagnies", croit Jean-Pierre Boudreau. Cette situation se présentera d'abord "pour les plus petits d'entre nous" et si le gaz naturel n'atteint pas les objectifs escomptés, une dizaine pourront survivre.

Cependant, "si les 20 ou 25 distributeurs indépendants de la région devaient disparaître, c'est

Autre texte
en page F-1

toute une philosophie du commerce basée sur la libre entreprise, la confiance mutuelle et le service aux clients qui y passerait. Ce serait aussi 250 emplois directs en moins... mais pas de danger que cela fasse un jour la première page des médias", souligne-t-il.

En attendant, l'ADIP promet un programme publicitaire qui présentera aux consommateurs tous les avantages de l'utilisation du mazout... et tiendra une conférence de presse à l'automne.

Selon un distributeur d'huile à chauffage, les marchands indépendants du Québec écoulent, il y a dix ans, environ 800 millions de gallons de mazout par année; dont près de 200 millions dans la grande région de Québec. Aujourd'hui, ils en vendent 200 millions au Québec et à peine 30 à 40 millions dans la région 03.

FIN

EXPO

(Suite de la première page)
ministration de Terre des Hommes.

Quatre autres pavillons sont encore utilisés: le pavillon chrétien converti en pavillon des enfants; le pavillon des Amérindiens transformé en pavillon des loisirs-sciences; le pavillon de la Tunisie où loge le service de presse; et le pavillon de la Jamaïque aménagé en café-terrasse.

Ce n'est pas faute d'entretien si plusieurs pavillons se trouvent dans un état de délabrement, explique en substance Jean-Pierre Charron, chef de section d'administration à l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), c'est tout simplement qu'ils n'avaient pas été conçus pour durer. Il s'agissait, en fait, dans la plupart des cas de bâtiments temporaires dont la longévité ne devait guère excéder la durée de l'exposition, un an tout au plus.

Transformations

D'ailleurs, le démembrement des installations d'Expo 67 a commencé dès l'année qui a suivi la célébration du centenaire de la Confédération avec le départ, en 1968, de l'Union soviétique. En 1972, l'île Notre-Dame est fermée aux visiteurs. Elle le restera pendant huit ans et ne rouvrira qu'avec les Floralies internationales de Montréal en 1980.

Tchad: prise de Faya-Largeau

N'DJAMENA (d'après l'AFP et AP) — Les forces du GUNT, ayant à leur tête M. Gougou Weddeye, ont attaqué, aujourd'hui, Faya-Largeau (au nord du Tchad) qui serait tombé aux mains des assaillants, selon les premières informations parvenues à Paris.

Deux colonnes composées de Libyens et de mercenaires, fortes au total de 5,000 hommes et disposant de chars d'appui de l'aviation, ont attaqué Faya-Largeau par les axes nord et ouest, a précisé le ministre tchadien de l'Information.

Autres informations,
page F-1

QUÉBEC

(Suite de la première page)
apporté les corrections nécessaires dans les finances publiques. "Ce n'est donc pas par hasard que la récession s'est estompée au Québec plus vite qu'ailleurs. (...) On a démontré qu'on voyait plus clair, plus vite et qu'on était capable de bouger rapidement", résume-t-il.

M. Parizeau voit encore des mesures à entreprendre pour accélérer les investissements; aider au recyclage de la main-d'œuvre et à l'adaptation aux changements industriels.

Le ministre québécois des Finances considère cette conférence comme un autre forum pour discuter concrètement de la création d'emplois et de la reprise économique. Elle sera utile, dit-il, dans la mesure où on pourra constater jeudi qu'elle a fait progresser le gouvernement du Québec dans cette voie.

le mot du jour

Publicité trompeuse

Si vous voulez savoir quel bruit fait une personne privée de 3 incisives en haut et de quatre en bas et qui veut attirer votre attention, regardez les affiches que l'on produit depuis quelque temps. On y écrit "psst" au lieu de "psitt".

Pierre BELLEAU

UNITÉ

(Suite de la première page)
depuis quelques années (tout au moins 1978). Le pavillon Notre-Dame, ancienne école des infirmières, serait la partie de l'hôpital se prêtant le mieux à cette relocalisation. Toutefois, les normes du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur (non celles du ministère des Travaux publics, tel que rapporté dans les articles de samedi), interdisent l'occupation de ce lieu, tel quel, à cette fin.

M. Guy Rivard, sous-ministre à l'Habitation a signalé au SOLEIL que la conversion de tout bâtiment en édifice public doit faire en sorte d'assurer la sécurité des occupants, surtout en cas de sinistre et de nécessité d'évacuation rapide des locaux. Ce qui est particulièrement le cas d'édifices abritant de grands malades.

Une priorité

D'autre part, un porte-parole du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) a indiqué au SOLEIL que la relocalisation de l'unité de soins prolongés de l'Enfant-Jésus à l'ancienne école des infirmières est au premier plan des priorités pour la présente année (1983-1984). La concrétisation de ce projet dépend cependant des disponibilités financières.

En 1981, le CRSSS élaborait un plan quinquennal d'immobilisation pour les hôpitaux de la région 03. Les centres hospitaliers présenteront globalement des projets évalués à \$100 millions, soit autour de \$20 millions par année.

Or, la cagnotte est plus modeste, à peine deux à trois millions par année.

Le même porte-parole a précisé que la conformité aux normes de sécurité n'est pas un problème, si les crédits nécessaires sont débouqués. La commission régionale des immobilisations du CRSSS doit de nouveau se réunir au début de l'automne pour réévaluer, comme à chaque année, la distribution des fonds.

Ces crédits proviennent du supplément chargé par les hôpitaux pour les chambres privées et semi-privées.

CSN

(Suite de la première page)

détriment de la sécurité des travailleurs.

M. Girard ajoute que les employeurs poussent dans le dos des travailleurs pour les forcer à aller plus vite. "C'est tout juste s'ils n'ont pas de fouet..."

Causes indirectes, ensuite, où l'Office de la construction du Québec (OCQ) et la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) sont montrés du doigt par la CSN-construction.

Le chef syndical accuse en effet l'OCQ de ne pas respecter les cartes de classification et de qualification, ce qui selon lui est présentement un cancer dans le monde de la construction. "L'OCQ fait preuve de laisser-aller pour protéger les employeurs. Ceux-ci peuvent engager des jeunes à des salaires qui leur font faire des économies..."

La CSST, elle, est accusée de mal jouer son rôle, de ne venir sur les chantiers que lorsque des plaintes sont déposées. "Ils étaient là, à Habitat Sainte-Foy, le matin de l'accident, mais c'était pour s'occuper de mains-courantes qui manquaient. Ils ne se sont pas souciés de regarder ailleurs..." dit M. Girard.

Selon lui il aurait fallu commencer à couler les planchers de béton par les étages inférieurs et

laisser suffisamment de temps pour que cela sèche. "Mais il fallait que ça aille vite, on dirait que les constructeurs paniquent quand ils voient arriver une bétonnière".

La partie de l'immeuble qui s'est effondrée différait quelque peu du reste, précise M. Girard, en ce sens qu'il y avait une seule division au centre pour soutenir les poutrelles et que celles-ci avaient une dizaine de pieds de plus de portée.

Ce genre de solives a d'abord été conçu pour recevoir un plancher de contre-plaqué puis l'on s'est aperçu que le béton faisait un bon isolant acoustique. Elles peuvent recevoir une épaisseur de béton de deux pouces, mais le poids fait plier les solives de sorte que pour garder le niveau il faut couler une épaisseur de béton de plus de trois pouces, au centre", explique le coordonnateur de la CSN-construction, ruban en main pour prouver ses dires.

Selon M. Girard le vibreur utilisé pour tasser le béton et la pompe ont ébranlé les murs. Ceux-ci ont lâché vers l'extérieur et une partie de l'immeuble s'est écroulé.

"Les murs ont travaillé" tout le long de l'édifice, c'est évident. Ils ont été chanceux que le reste ne tombe pas aussi..." ajoute M. Girard.

Le syndicaliste précise que "la vie des gens, ça n'est pas important, c'est l'argent qu'il y a au bout qui compte pour les constructeurs..."

LA QUOTIDIENNE (tirage de mardi)

6-2-8

6-6-7-4

Informations: 643-8990

LES PRÉVISIONS D'ARROSAGE



Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant cinq jours, ceci pour les municipalités de Québec, Beauport, Vanier, Boischatel, Cap-Rouge, Sainte-Foy, Sillery, Ancienne-rette, Saint-Augustin, Charlesbourg, Loretteville, Saint-Émile, Lac-Saint-Charles, Val-Bélair, Charny, Saint-David et Saint-Romuald.

Fait par l'AQTE en collaboration avec la CUQ
Renseignements supplémentaires: Denis Pinard 644-6640

CLINIQUE BELLEMARE
LE CENTRE DU
VERRE DE CONTACT
OUVERT JEUDI SOIR,
VENDREDI SOIR ET SAMEDI
À NUL AUTRE ENDROIT À QUÉBEC
350, boul. Charest est
522-3924
Stationnement
gratuit

achat special

twik®



le manteau coupé droit 99⁹⁵

ce manteau double-face arbore tous les détails 83-84... double croisé, col debout, épaules avec plis surpliqués, marine à revers gris ou noir à revers chameau... et quel prix! 5 à 13.

la maison

simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

lement dans l'île Notre-Dame pour lui permettre d'accueillir les exposants. Une île qui a été créée de toutes pièces!

Un avenir incertain

Quant à l'île Sainte-Hélène, fermée aux visiteurs depuis la fin d'août 1981, son avenir est toujours en suspens. Parmi les projets envisagés, celui d'une Cité internationale du cinéma semble le plus susceptible de se réaliser. "Les études, a indiqué Jean-Pierre Charron de l'AMARC, se font dans la perspective de l'utilisation, non de la démolition, des 26 ou 27 pavillons qui sont là."

Aux yeux de plusieurs, la fermeture de l'île Sainte-Hélène est une grande perte pour Terre des Hommes. "C'était beaucoup plus gai et vivant quand Sainte-Hélène était ouverte", déplorent les trois sœurs, Jeanne, Thérèse et Cécile de Montréal.

Bref, Terre des Hommes n'a pas cessé d'évoluer depuis 1967. L'île Notre-Dame est aujourd'hui à la fois un centre nautique, une aire de pique-nique, une piste de courses et un jardin floral tandis que l'île Sainte-Hélène continue de jongler avec son avenir. Des citoyennes de la ville de Jean Drapeau, rencontrées dans l'île Notre-Dame, comptent bien gros sur leur maire qui, espèrent-elles, saura encore leur réserver quelques belles surprises.

Forcément plus réaliste, un des responsables de l'AMARC estime, pour sa part, que Terre des Hommes, "c'est la suite d'Expo 67, avec moins d'ambition et surtout beaucoup moins de moyens".

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h00 à 13h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

La CSN à Habitat Sainte-Foy C'est mal construit

par Michel TRUCHON

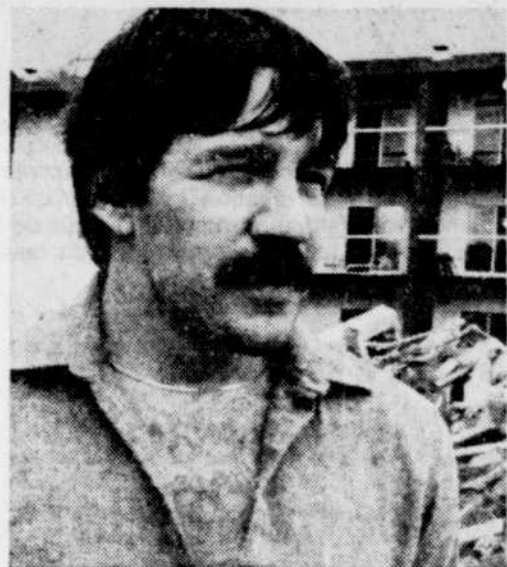
"Si c'est ça le type de construction de l'avenir, on se prépare à de belles catastrophes. On est en train de construire les poulaillers de demain..."

Le commentaire vient d'un représentant de la Confédération des syndicats nationaux accompagnant le coordonnateur de la CSN-construction sur le chantier d'Habitat Sainte-Foy, hier matin.

Montrant les quatre immeubles abritant plus de 150 logements en copropriété construits à côté et occupés depuis le début de l'été, M. Marcellin Girard dit qu'ils sont dangereux au même titre que celui qui s'est effondré puisqu'ils ont été construits de la même façon.

"J'ai entendu des gens dire que les planchers bougent et qu'en soulevant les tapis, ils constatent des fissures dans le béton. Ils disent qu'il n'y a pas moyen, à certains endroits, de mettre les meubles d'aplomb," soutient M. Girard.

M. Guy Drouin, un propriétaire d'un appartement d'Habitat Sainte-Foy, est pourtant satisfait de celui qu'il a acheté au quatrième étage. Rien ne bouge, dit-il, et l'insonorisation est bonne.



Le Soleil, Jean Vallières

M. Guy Drouin, propriétaire d'un appartement à Habitat Sainte-Foy, commence à s'inquiéter à cause des rumeurs qui circulent de plus en plus et pense que sa propriété va perdre de la valeur.

Inquiétude

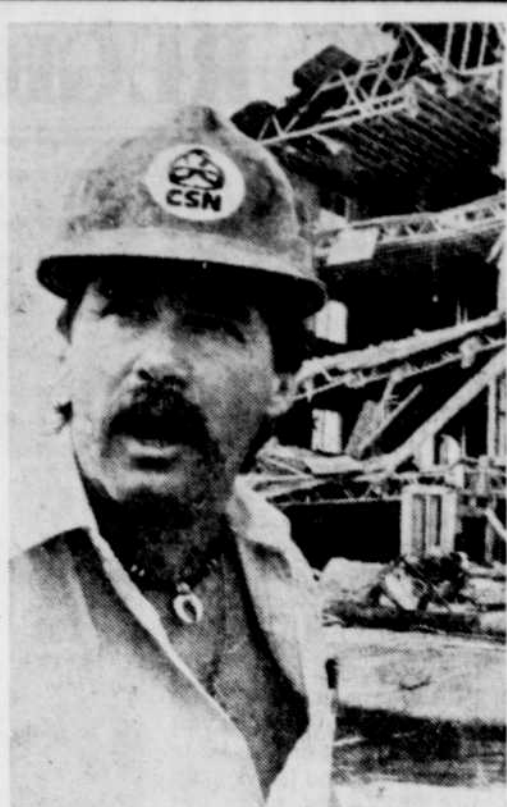
Mais le jeune homme manifeste quand même une certaine inquiétude. "Depuis l'accident de la semaine dernière, quand tu entends un joint craquer, tu t'imagines que tu vas te mettre à dégringoler..."

Ce propriétaire se demande ce qui va être fait avec les immeubles déjà construits, si une inspection minutieuse va être faite.

"Un tel accident a un impact psychologique pour les occupants et pour les futurs acheteurs. Il ne fait pas de doute que nos propriétés vont perdre de la valeur, qu'elles vont être difficiles à revendre," commente le jeune homme qui s'est porté acquéreur de cet appartement en le considérant comme un investissement à long terme.

Guy Drouin était sur son balcon quand l'accident s'est produit. Il raconte que cela a fait un bruit terrible et que l'effondrement a soulevé un énorme nuage de poussière.

"Je pensais qu'ils faisaient exploser de la dynamite. Le tout est tombé d'un coup et quand la poussière s'est dissipée, plus rien ne bougeait. J'ai aperçu les gars qui couraient dans tous les sens. C'était la panique", raconte le jeune homme.



Le Soleil, Jean Vallières

M. Marcellin Girard, coordonnateur de la CSN-construction à Québec, accuse lui aussi les constructeurs de faire fi de la sécurité des ouvriers.

Mutisme de la part des administrateurs

par Michel TRUCHON

Les administrateurs de la firme Bilodeau et Doré, propriétaire du complexe Habitat Sainte-Foy, préfèrent s'abstenir de tout commentaire tant que l'enquête et les expertises concernant la tragédie de la semaine dernière ne seront pas complétées.

Interrogé hier par téléphone, M. Robert Dion, l'un des administrateurs, a dit qu'il n'était pas en mesure de faire écho aux diverses rumeurs circulant au sujet des quatre autres immeubles d'Habitat Sainte-Foy construits de la même façon que celui où deux travailleurs ont trouvé la mort.

"Il est difficile de porter des jugements ou de fournir des réponses. Ces immeubles n'avaient pas été confiés au même maître d'œuvre et nous ne sommes pas des ingénieurs...", a dit M. Dion.

Selon lui les administrateurs de Bilodeau et Doré doivent attendre le rapport des experts avant de se prononcer, tant sur les causes de l'effondrement que sur la solidité des autres immeubles.

Même chose en ce qui concerne le montant des dégâts qu'il est présentement incapable d'estimer mais qui, selon lui, est très élevé. Les représentants des compagnies d'assurances poursuivent eux aussi leur enquête et feront leur rapport, précise M. Dion.

L'administrateur s'est contenté de dire que l'accident de vendredi était totalement imprévisible. "Si quelqu'un avait eu le moindre doute qu'une telle chose puisse se produire, il est évident que la construction ne se serait pas poursuivie. Il aurait fallu être de parfaits imbéciles pour le faire..."

Un camion chargé de réservoirs de gaz capote: \$300,000 de dégâts

par Michel TRUCHON

Un accident impliquant un camion-remorque de la SOQUIP transportant une douzaine d'immenses réservoirs de gaz naturel a entraîné un déploiement de mesures de sécurité, hier soir, à Beauport.

La circulation a été bloquée pendant plus de cinq heures sur la bretelle menant au boulevard des Grèves ouest, à la sortie de Montmorency. L'accident, survenu vers 17h40 dans une courbe assez prononcée, serait attribuable à une perte de contrôle et les dégâts dépassent les \$300,000.

Le conducteur, M. Serge Lafontaine, est miraculeusement sorti des débris du tracteur avec des blessures mineures à un bras et à la tête. Il a reçu son congé de l'hôpital hier soir.

Pendant plusieurs minutes les équipes de secours ont craint que les réservoirs ne présentent des dangers d'explosion, mais des spécialistes de la Société québécoise d'initiales

petrolières ont vite fait de constater que les cylindres avaient tenu le coup et que la faible quantité de gaz naturel ne risquait guère de s'échapper.

De toute façon, d'expliquer M. Pierre Houde, ingénieur à la SOQUIP, le méthane se serait échappé par les valves de sécurité et s'il y avait eu une fuite le gaz aurait brûlé plutôt que d'exploser. Le gaz naturel étant beaucoup plus léger que l'air, il se serait élevé plutôt que de s'étendre au sol et de représenter un risque pour l'environnement.

L'un des cylindres s'est en partie détaché dans l'accident et il a fallu plus de trois heures pour le séparer de l'arrière de la remorque. La métal était tellement solide que même les puissantes pinces hydrauliques des machoires de vie n'ont pu en venir à bout. Il a fallu couper à la petite scie, pruden-



Le Soleil, Gilles Lefond

On se demande comment le conducteur a pu s'en tirer avec des blessures mineures quand on constate à quel point le tracteur a été endommagé.

dement, tandis que les policiers-pompiers arrosaient régulièrement pour écarter les risques d'étincelles.

Ce n'est finalement que vers 22h30 que les spécialistes de la compagnie de re-

morquage lourd Pouliot et Beaulieu sont parvenus à remettre la remorque sur les roues après avoir utilisé des coussins gonflables. Les curieux étaient tenus à distance car on

craignait constamment qu'un étourdi allume une cigarette.

Le véhicule et son chargement pesaient plus de 25 tonnes. Chaque réservoir mesure

32 pieds et pèse plus d'une tonne et demie. La remorque était partie de l'usine Brique Citadelle où elle avait vidé ses réservoirs. Elle s'en retournait au poste de compression de la SOQUIP, à Saint-Flavien de Lotbinière pour faire le plein.

Il s'agit là de l'un des trois véhicules qui font constamment la navette entre Saint-Flavien et Beauport pour alimenter Brique Citadelle. En trois ans, ils ont fait le trajet plus de 2,900 fois, sans histoire.

"Serge Lafontaine est un très bon chauffeur et je suis heureux qu'il s'en soit tiré", commentait l'ingénieur de SOQUIP.

Un témoin a vu le tracteur s'élever à la verticale, après que le véhicule ait dérapé. Le chauffeur, un colosse, s'est extirpé des débris, ensanglanté, et a couru à l'arrière pour vérifier la fermeture des valves.

Québecair

La Société Desjardins a préféré se retirer

par Jean-Charles GRENIER

L'Etat québécois se retrouve seul aujourd'hui à contrôler Québecair à la suite du retrait de la Société d'investissement Desjardins (SID) comme actionnaire de la compagnie 1848-7199 Québec Inc.

C'est par le biais de cette dernière que s'exerce le contrôle de Québecair et la SID était le dernier véritable partenaire de l'Etat québécois depuis le 21 juin. En effet, en ce début de la saison estivale, le ministre québécois des Transports avait annoncé non seulement une injection gouvernementale de \$28.2 millions dans la compagnie d'aviation déficitaire mais aussi le rachat des actions détenues par Corporation Provost Ltée et par Alfred Hamel, le PDG d'alors chez Québecair.

Ceux-ci se sont prévalus à ce moment d'une disposition de l'entente intervenue en juillet 1981 entre les actionnaires principaux et l'Etat québécois lors de l'entrée en scène de celui-ci comme actionnaire de Québecair.

La SID avait toutefois résolu d'étudier son implication dans Québecair avant de décider si elle se prévalait à son tour des dispositions de l'entente de 1981. Le président Guy Bernier de la SID avait confié au SOLEIL le 22 juin que la décision serait prise le 9 août à la lumière des conclusions d'un comité d'études.

C'est maintenant fait, la SID a demandé à l'Etat de racheter ses actions ordinaires dont la valeur se situe entre \$1 million et \$1,100,000.

En commentant cette décision à l'intention du SOLEIL, hier, le président Guy Bernier a indiqué que la nouvelle "structure de capitalisation de Québecair ne rentrait pas les objectifs d'investissement de la SID".

Cela ne signifie cependant pas l'abandon total de Québecair par la SID puisque, comme l'a déclaré Guy Bernier, "la SID est disposée à maintenir une relation de préteur avec Québecair qui entreprend une restructuration financière importante et à développer une relation semblable avec la Société québécoise des transports, une entreprise nouvellement créée par le gouvernement du Québec pour contrôler ses investissements dans le domaine des transports".

Plus encore, le président Guy Bernier, qui estime que la décision de la SID s'est faite dans un cadre positif, a laissé savoir que "d'autres institutions du Mouvement Desjardins pourraient se joindre à la SID pour former un consortium financier plus important qui répondrait aux besoins financiers de ces organismes".

La SID ne laisse pas Québecair à elle-même puisque les prêts de \$1.4 million, consentis sous forme de dépôt à long terme ont été pro-

longés. Le président-directeur général de la SID, M. Paul Gauthier, a confié, hier au SOLEIL, à ce sujet que leur échéance avait été reportée de juillet au 1er septembre.

Enfin, la SID, qui avait acheté des actions de Québecair en 1979 et en 1980, n'a pas encore été amenée à se pencher sur le sort qu'elle réserve aux actions qu'elle détient dans Nordair, la compagnie qu'on aurait bien aimé fusionner avec le transporteur aérien québécois. Le retrait de la SID de Québecair n'a pas encore remis en cause sa participation à Nordair même si ces deux investissements étaient complémentaires en ce sens qu'ils pouvaient faciliter la fusion de Québecair et de Nordair, un objectif déjà cher à la presque totalité des intervenants dans le transport aérien.

Clair s'y attendait

par Jean-Charles GRENIER

L'Etat québécois, dorénavant le seul actionnaire à contrôler Québecair, va conserver la structure de compagnie à cette dernière afin de faciliter, une fois remise sur pied, son retour aux mains de l'entreprise privée.

C'est ce qu'a fait savoir, hier au SOLEIL, un porte-parole du cabinet du ministre québécois des Transports Michel Clair, dévoilant du même coup qu'un programme de réorganisation et de restructuration financière de Québecair allait être rendu public d'ici à quelques semaines, soit vers la mi-septembre.

Telles sont les indications recueillies au moment où LE SOLEIL a cherché à obtenir les réactions du ministre à la suite de la décision de la Société d'investissement Desjardins de se faire racheter par l'Etat québécois les actions qu'elle détenait dans Québecair.

Cette décision d'ailleurs n'a pas étonné outre mesure le ministre Clair, selon le porte-parole de son cabinet, car le député de Drummond "a toujours cru que le gouvernement québécois allait être seul au début de la relance de Québecair avant d'assister à un retour de l'entreprise privée". De plus, selon ses propos, la participation gouvernementale du Québec n'a jamais été conditionnelle à celle de la SID.

Enfin, le gouvernement québécois, qui a déjà injecté \$62.6 millions dans Québecair, une compagnie d'aviation dont le déficit s'est élevé à \$21.7 millions en 1982, compte bien sur la nouvelle Société québécoise des transports, "pour serrer de très près la gestion de la compagnie aérienne" comme l'a soutenu le porte-parole du ministre Clair.

30% à 40%

de RABAIS SUR LES PRIX MARQUES, SUR LES MEUBLES EN MAGASIN

comme à manger - table - sofa - matelas - table - sofa - matelas - etc. salle à manger - chaises - lit - matelas - etc. s



PROFITEZ-EN... buffet - chaise - table - sofa - matelas - etc. salle à manger - chaises - lit - matelas - etc. s

PLAN DE FINANCEMENT, MISE DE COTE POUR MENAGE. LIVRAISON EN 1984 ACCEPTÉE SANS FRAIS - 3 ETAGES DE MEUBLES

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRERES INC. 355, Marie-de-l'Incarnation Québec 681-6054

CORRECTION
à notre annonce parue le samedi 6 août, en page A-3 de ce quotidien. Vous auriez dû lire:
NOUVELLE CLINIQUE
Dr Daniel Trempe
1005, ROUTE PREVOST
Saint-Pierre, Ile d'Orléans
Tél.: (418) 828-2232

BUREAUX A LOUER
— De 500 à 2,400
pieds carrés
— 1 mois gratuit
— Stationnement
681-7728

STORES
35% DE RABAIS
DECOR ECONO INC.
651-0478
papier peint
couvre-lit tenture
tapis
prêt-à-porter - parqueterie

Franklin
NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES
à compter du 5 août
Du lundi au jeudi: 8h à 17h
Vendredi: 8h à 21h
Samedi: 8h à 12h
1287, boul. Charest ouest, Québec
683-3602

LOCAL COMMERCIAL A LOUER
Local commercial de 1,100 pi. car. à 700\$ par mois, disponible au Village de l'Anse, complexe de 391 logements situé au 95, Dorchester sud.
Pour renseignements et location:
522-7126

VOUS NE POUVEZ VOUS TROMPER!...
LE SYSTÈME DE VENTILATION CONTRÔLÉE

- À l'entre-toit
- Au rez-de-chaussée
- Au sous-sol

DU 10 AU 31 AOUT 217\$

ASTON ATIC 2000
VOYEZ-LE FONCTIONNER CHEZ:

Quincaillerie Laberge inc.
Matériaux de construction
564, av. Royale, Beauport
661-3714

Monsieur dismat

LES RÉGIONS

Poursuite de \$200,000 contre Saint-Gervais

par Gilles PEPIN

SAINT-GERVAIS — La firme d'ingénieurs Couture, Leclerc et Associés, de Québec, a intenté une poursuite judiciaire contre la municipalité de Saint-Gervais de Belchasse, afin de se faire payer un compte en souffrance atteignant quelque \$200,000.

Le municipalité ne conteste pas le montant de la dette (de \$195,000 plus des intérêts). Mais elle se laisse poursuivre dans le but d'obtenir un ordre de la cour et de pouvoir ainsi imposer une taxe spéciale sans grand problème, ce qu'elle n'a pas réussi à faire, jusqu'à maintenant.

Depuis un an que le conseil municipal de Saint-Gervais se trouve dans un sérieux embarras au sujet de cette dette relative à la préparation et à la révision de plans pour la mise en place d'un réseau d'aqueduc municipal. Les contribuables du village veulent que les concitoyens du secteur rural partagent aussi les frais, ce à quoi ces derniers s'opposent.

Pourtant, l'aqueduc municipal ne sera pas mis en place. Le projet, déjà vieux de 10 ans, a été rejeté

majoritairement, à la fin de juillet 1982, à l'occasion d'un troisième référendum. Les opposants ont allégué que le réseau privé, propriété d'un syndicat coopératif, faisait encore l'affaire.

Règlement contesté

Comme il faut quand même acquitter la facture des ingénieurs, le conseil municipal a finalement présenté un projet d'emprunt, en juillet dernier. Un référendum a été demandé par 67 opposants. Le nombre minimal requis était de 44 signatures pour obliger le conseil à tenir le scrutin secret ou à retirer le nouveau règlement municipal.

Le conseil, présidé par le maire Pierre Tanguay, a résolu de retirer ce projet d'emprunt, qui aurait entraîné une taxe spéciale, pour une durée de 3 ans, à l'intention des 342 propriétaires du village. Un nouveau référendum n'aurait pu qu'accroître les frais de \$4,000 à \$5,000, ont considéré les élus municipaux, en rappelant les résultats des scrutins précédents.

Les procédures judiciaires constituent donc l'ultime démarche.

Le conseil municipal ne s'attend pas tellement à ce qu'un juge lui dise comment faire pour trouver l'argent; il sait cependant qu'un ordre de la cour lui permettra d'imposer une taxe spéciale sans plus de formalités que l'obtention d'une autorisation de la Commission municipale de Québec et du ministère des Affaires municipales.

Le délicat problème auquel le conseil municipal de Saint-Gervais doit faire face dans ce dossier ne se terminera quand même pas demain matin. Les procédures judiciaires prennent un certain temps.

De plus, la municipalité de Saint-Gervais n'est pas encore parvenue à conclure une entente avec le syndicat coopératif qui est propriétaire du réseau d'aqueduc. Ce syndicat, en échange de l'arrêt des procédures d'expropriation, exige un engagement pouvant lui assurer l'exclusivité du service d'eau pour une période d'une vingtaine d'années. La discussion est ardue, là aussi.

Cette cause doit être entendue, à l'automne, au palais de justice de Montmagny.



Le Soleil, Fortunat Marcoux

\$400,000 pour 71 emplois

La Chambre de commerce de l'Amiante est devenue une véritable PME en coordonnant quatre projets gouvernementaux totalisant des investissements de \$400,000 et favorisant la création temporaire de 71 emplois. Tous les projets concernent la protection de l'environnement, en particulier dans le secteur de la rivière Bécancour. Ci-dessus des ouvriers s'affairent à réparer les murs de soutènement le long du cours d'eau, dans les limites de Thetford.

Convention du PC en Beauce: deux candidats

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Jusqu'à ce jour, deux citoyens de Saint-Georges de Beauce ont annoncé officiellement qu'ils seront candidats à la convention du Parti conservateur, qui se tiendra le 11 septembre prochain, à l'école Notre-Dame-de-la-Trinité, à Saint-Georges-Ouest, en vue des prochaines élections fédérales.

Il s'agit de Me Renaud Dutil qui depuis deux ans était le président de l'Association du Parti conservateur de Beauce, et de Gilles Bernier, ex-directeur des programmes et animateur à la station radiophonique CKRB Radio-Beauce.

Dans un communiqué qu'il a fait parvenir au SOLEIL, Me Renaud Dutil affirme qu'il orientera ses efforts au niveau de l'aide à la petite entreprise, pour alléger entre autres, leur fardeau fiscal.

M. Dutil entend également appliquer les philosophies du Parti conservateur et déployer toute son énergie afin de maintenir et d'accroître le plancher d'emploi des Beaucerons. Et finalement de promouvoir une participation féminine plus active politiquement.

De son côté, M. Gilles Bernier fera connaître bientôt ses idées sur les politiques du Parti conservateur et l'enthousiasme qu'il ressent à l'endroit de M. Brian Mulroney qu'il considère le futur premier ministre du Canada.

M. Bernier a de plus mentionné qu'il avait accepté d'être candidat à la convention du Parti conservateur suite à une sollicitation de la part de nombreux citoyens de la Beauce.

Le nouveau président de l'Association du Parti conservateur de Beauce, M. Henri Lacasse, de Sainte-Marguerite, invite les personnes intéressées à se porter candidat à la convention du 11 septembre, de le faire avant le 5 septembre, en communiquant avec le secrétaire de l'association, M. François Gagnon, de Beauceville.

Etude d'impact d'un projet de route en forêt

SAINTE-FOY — Les personnes intéressées par le projet de construction de la route forestière des Grands-Jardins, entre le lac des Pas perdus et la municipalité de Clermont, auront jusqu'au 17 septembre prochain pour prendre connaissance de l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par le promoteur.

Le projet

La compagnie Donohue Inc. projette la construction d'une route forestière de 10,5 m de largeur avec emprise de 45 m sur une distance de 86 km, afin de relier son usine de Clermont à de nouveaux territoires de coupe situés dans les secteurs du lac des Pas perdus et du lac des Martres. Le tracé retenu part de Clermont, emprunte une vallée secondaire située à l'est de la rivière du Gouffre, puis rejoint le lac des Pas perdus en longeant la limite nord du parc des Grands-Jardins. Ce tracé, différent de celui qui avait été initialement retenu par le promoteur, évite la vallée de la rivière du Gouffre. Donohue estime pouvoir tirer de l'exploitation de ces nouveaux territoires de coupe plus de 30 pour 100 de ses approvisionnements annuels.

Dans la région concernée, l'étude d'impact environnemental et les autres documents disponibles pourront être consultés au bureau municipal de Clermont, 2 rue Maisonneuve, (418) 439-3931, et au bureau de la MRC de Charlevoix, 4 Place de l'Eglise, Baie-Saint-Paul, (418) 435-2639.

Un analyste du bureau d'audiences publiques se rendra au centre de consultation de Clermont, le lundi 29 août, de 19h à 21h et à celui de Baie-Saint-Paul, le lendemain.

Demandez notre carte de crédit

CONTRE-PLAQUE MODERNE

Monsieur C. Moderne

Pin ondulé
1" x 10"
Prix spécial:
59¢ le pied linéaire

Panneau émaillé 2 côtés blanc Légères imperfections 5/8" x 4' x 8' 15.95 le panneau	6" x 8" Pour mur de soutènement 79¢ pied linéaire	Drain agricole Perforé 4". Rouleau de 164 pieds (50 mètres). 35.39 le rouleau
Tuile bouvetée pour plafond 12" x 12" Blanc uni (Boîte de 63 tuiles) 24¢ l'unité	Panneau de gypse 1/2" x 4' x 8' 4.17 le panneau	Tapis gazon Couleur vert. Largeur de 6 pieds et 12 pieds. Très résistant. Spécial: 3.35 v.c. (4,20\$ m.c.)
Panneau de fibre 7/16" x 4' x 8' Noir (pour l'extérieur) Naturel (pour l'intérieur) 3.62 le panneau	Préart sans cirage 10 mm d'épaisseur Choix de plusieurs couleurs. Accepté par la Centrale d'hypothèque ou de logement. 5.39 v.c. (6,74\$ m.c.)	Tapis 100% nylon Choix de couleurs et motifs. Prix liquidation à partir de 4.99 v.c. (5,96\$ m.c.)
Lot de papier peint Prix à partir de 3.19 le rouleau simple	Pin mouluré 1" x 8" bouveté 45¢ pied linéaire	Cèdre aromatique Pour vos pièces de rangement. 1/4" x 4' x 8' 24.49 la feuille
Comptoir prémoulé Largeur 25". Longueur: 8', 10' et 12'. Dessus de comptoir 2 côtés arrondis. 3.29 pied linéaire	Panneau de solfite en aluminium Blanc (vernis). Facile à poser. 40,6 cm x 3,6 m. 16" x 12". Spécial: 9.99 le panneau	Epinette (Belle qualité) 1" x 2" Spécial: le morceau 17¢ 1" x 3" x 7' Spécial: le morceau 26¢

Centre d'aubaines

CONTRE-PLAQUE MODERNE

1177 boul. Pie XI Val-Bélair-Téléphone: 842-1911

Payez et emportez!



LES RÉGIONS

Foire de Rimouski Franc succès dans tous les domaines

par J.-Claude PAQUET
du bureau du SOLEIL

RIMOUSKI — Pour les organisateurs de la 40e Exposition agricole régionale de Rimouski, celle de cette année aura été un franc succès, avec environ 2.000 visiteurs de plus que l'an dernier, pour un total de 38.100 visiteurs.

On a observé des augmentations dans à peu près tous les secteurs. Ainsi, le nombre d'éleveurs qui ont participé a atteint 99 cette année, comparativement à 89 l'année dernière. Le nombre de têtes de bétail est passé de 510 à 563. Le nombre d'exposants commerciaux est passé de 60 à 75, celui des exposants d'artisanat et d'horticulture, de 55 à 62, et le montant des prix versés aux éleveurs est passé de \$39.000 à \$42.000.

Selon les responsables, les installations actuelles ne permettent guère de songer à une expansion, c'est pourquoi on songe à construire, pour l'an prochain, un pavillon additionnel qui serait plus grand que celui déjà en place. Pour ce faire, il faudrait éliminer le terrain de stationnement.

Les championnats

En ce qui concerne les concours d'animaux présentés à l'exposition, chez les bovins de boucherie de race canadienne, le grand gagnant a été M. Napoléon Thérberge, de Saint-Simon. Comme

on le sait, M. Thérberge est également le président de la coopérative Purdel.

Pour les bovins de race Jersey, c'est M. Laurier Marquis, de l'Isle-Verte qui a mérité le grand championnat. En race Hereford, c'est M. Fernand Simard, d'Amqui, qui a mérité le grand championnat, et pour la race limousine, le titre est allé à M. Jean-Paul (Pull) Lavoie, de Sainte-Blandine.

Pour les bovins laitiers de race Ayrshire, le grand championnat est allé à M. Fernando Proulx, et pour la race Holstein, le titre est allé à la ferme St-Pierre et Fils, de Rimouski.

Chez les ovins de race Suffolk, la ferme Samson Frères, de Saint-Lambert, comté de Lévis, a mérité le grand championnat, alors que les Bergeries de la Neigette ont mérité le titre pour les ovins de race Dorset.

Plusieurs participants ont également mérité des prix pour les différentes races de chevaux présentées ainsi qu'à l'occasion du concours canin, et de la tire de chevaux et poneys dans les différentes catégories.

Les organisateurs se disent satisfaits d'un surplus enregistré de l'ordre de \$10.000, et soulignent que la Société d'agriculture du district de Rimouski se penchera bientôt sur la possibilité de construction d'un nouveau pavillon, sans quoi il sera difficile de songer à quelque expansion pour la 41e Exposition agricole régionale de Rimouski, qui aura lieu du 7 au 12 août 1984.



M. Jean-Paul Lavoie, hôtelier, restaurateur, homme d'affaires et sportif bien connu dans la région, est également en train de faire sa marque en agriculture, dans l'élevage de bovins de race limousine. Il a mérité le grand championnat de cette catégorie, à l'occasion de la 40e exposition agricole de Rimouski. Il participera prochainement à l'exposition provinciale de Québec. Le troupeau de M. Lavoie compte près d'une centaine de têtes, sur une ferme de 1.000 acres à Sainte-Blandine. M. Lavoie gère sa ferme lui-même et y passe le plus clair de son temps.

Beauce: expo de génisses

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — L'Association des jeunes agriculteurs (trices) de la Beauce, "JAGRIBEC", tiendra une journée d'exposition de génisses laitières, dimanche prochain, à la ferme Assomption, propriété de M. Normand Maheu de Saint-Joseph de Beauce.

Cette 2e exposition régionale annuelle débutera à compter de 9h et comprendra: l'inspection vétérinaire, l'expertise, le jugement de chaque classe, les championnats par catégorie et le concours de présentation.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, le président de JAGRIBEC, M. Richard Jacques, de Saint-Joseph de Beauce, a mentionné que l'expertise et les jugements des animaux ont été confiés à M. Alfred Boulet, de la Ferme Boulet, de Saint-François de Montmagny.

Les génisses admissibles à cette exposition se divisent en deux groupes d'âge: 1ère catégorie: génisses juniors nées entre le 1er octobre 1982 et le 30 avril 1983, 2e catégorie: génisses intermédiaires nées entre

le 1er mai 1982 et le 30 septembre 1982. Chaque catégorie comprend deux classes, soit la race Holstein et Ayrshire.

De plus, chaque participant pourra présenter un maximum de deux génisses dans chaque classe, une génisse subtitut peut être inscrite au cas où les génisses ne pourraient être exposées et il y aura un concours de présentation pour les 18 ans et moins et 18 ans et plus.

Selon M. Richard Jacques, chaque participant devra se conformer aux règlements généraux déterminés par le comité organisateur soit: être membre de JAGRIBEC, avoir le certificat d'enregistrement de la génisse, les génisses âgées de plus de 6 mois et provenant d'un troupeau "non listé", devront avoir subi avec succès le test de brucellose, etc.

Le comité organisateur tient à rappeler qu'il n'assume aucune responsabilité face aux génisses, même s'il prend toutes les précautions raisonnables, et invite tous les jeunes de la région inscrits ou non à l'exposition et la population en général à venir en grand nombre jeter un coup d'oeil à cette exposition d'envergure régionale.

Ouverture de l'exposition de Beauce

SAINT-GEORGES — La 15e Exposition régionale de Beauce se tiendra au Palais des sports de Saint-Georges à compter de ce soir jusqu'à dimanche soir le 14 août prochain.

Il s'agit d'une exposition industrielle, commerciale et artisanale avec la participation de 75 exposants dans une centaine de stands.

Le but de cette exposition régionale, a déclaré au SOLEIL M. Paul-André Busque, est de sensibiliser les gens du milieu et de l'extérieur aux différents commerces qui existent dans la région de Beauce et d'ailleurs.

En plus de la visite des stands,

les visiteurs pourront assister à de nombreuses activités spéciales et il y aura également sur place à l'extérieur du Palais des sports, 2 gigantesques roulettes dont celle de Agriculture Canada puis du centre d'information de l'Unité Canada.

Les artistes qui participeront à

la 15e Exposition régionale de Beauce sont: la chanteuse Claude Valade, Jerry & Jo'Anne, Belgazou, Marie King et les équilibristes de la famille Toppazini.

Il y aura également une parade de mode avec la troupe "Illusion" et Ronald McDonald donnera un spec-

tacle pour les enfants dans l'après-midi de samedi.

Un café-terrasse a été aménagé pour les milliers de visiteurs afin de leur permettre de se reposer et de causer puis le soir de clôture, les exposants attribueront de nombreux prix aux visiteurs.

Saint-Pascal attend 27.000 visiteurs

SAINT-PASCAL — La 56e exposition agricole du Kamouraska débutait, hier, à Saint-Pascal, et les organisateurs espèrent attirer cette année 27.000 visiteurs, soit 4.000 de plus que l'année dernière. L'expo se terminera dimanche prochain et sera marquée vendredi par une innovation, la parade des champions

de toutes races sur le terrain même de l'exposition. Près d'une centaine d'exposants, éleveurs, commerçants, fermiers participent à l'événement. La Société d'agriculture, qui se charge de l'organisation, s'est dotée cette année d'une écurie capable d'accueillir une cinquantaine de chevaux et qui s'ajoutera aux

autres bâtisses que possède déjà la société sur le terrain de l'exposition.

L'écurie permettra donc de tenir une expertise de poneys et de chevaux, ce qui ne s'était pas fait l'année dernière. Le thème de l'exposition 1983 est "L'agriculture: notre force économique".

Prix de présence: animaux vivants

THETFORD-MINES — Reconnue par le gouvernement fédéral comme la plus grande exposition d'animaux de races Holstein et Ayrshire du Canada, la 106e foire agricole et commerciale de Victoriaville, dans les Bois-Francs, se déroule jusqu'à dimanche sous le thème permanent "Une fête de famille".

On compte 90 et 30 exposants respectivement dans les catégories de vaches laitières Holstein et Ayrshire. Onze éleveurs de bovins de boucherie Hereford et Simmental sont également sur place.

L'an dernier, l'expo avait attiré 99.535 visiteurs, soit à peine 465 de moins que l'objectif de

100.000 que la Société d'agriculture du district d'Arthabaska cherche à atteindre depuis 5 ans.

Le prix d'admission des adultes est maintenu à \$3 et inclut la présence à un spectacle de qualité. Chaque jour, des animaux vivants sont donnés en guise de prix de présence. Cent cinquante kiosques commerciaux attendent les visiteurs.

Deux innovations ont été apportées cette année dans l'organisation de la foire: une plus grande variété des petits animaux exposés et la vente d'un bracelet au coût de \$5 qui permet au détenteur d'utiliser à volonté tous les manèges.

ACHETONS
MANTEAUX de FOURRURE
USAGÉS
Loup-renard-vison-lynx-chat
FOURRURES PODAR
875, rue Saint-Jean
529-6050

De nombreux autres spéciaux en magasin

TOURNEDOS	813 kg	369 lb
BOEUF HACHE MAIGRE (10 lb et plus)	549 kg	249 lb
BOSTON (surlonge désossée) 7 à 9 lb (en steak ou rosbif)	571 kg	259 lb
CONTRE-FILET (8 à 10 lb) (en steak ou rosbif)	615 kg	279 lb
FILET DE MORUE congelé	351 kg	159 lb

Prix en vigueur jusqu'au 13 août
COMMANDE TELEPHONIQUE
ACCEPTÉE ET LIVRAISON GRATUITE
Chez Beaulieu, on trouve toujours mieux
Satisfaction garantie ou argent remis

BOUCHERIE
JACQUES BEAULIEU
INC.
164, des Erables est, Saint-Émile 842-4177

Cours de PERFECTIONNEMENT Féminin
Membre du Bureau d'éthique commerciale
23 semaines/50 heures
(1 soir/semaine)

POUR VOUS ENSEIGNER, 10 PROFESSEURS SPÉCIALISÉS
Démarche - Maintien - Les réceptions et vous - Art de la table - Etiquette et protocole - Art vestimentaire - Hygiène, diététique et beauté - Art oratoire - Charme et communication - Bonheur et succès - Confiance et motivation - Connaître et servir les vins - Dégustation de vins et fromages - Les spiritueux et leurs vertus - Esthétique - Maquillage - Votre coiffure et vous - La femme et ses droits - La femme et la sexualité - Vivre pleinement sa vie - Décoration intérieure - Sécurité et bien-être - Comment voyager - Découverte de soi - ATTESTATION D'ÉTUDES - Soirées d'informations

21 ANS D'EXPÉRIENCE dans le développement de la PERSONNALITÉ.

Nos professeurs: des mannequins professionnels.

Défilé de Mode: (facultatif).
QUÉBEC MODE PLUS vous en donnera la possibilité.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (418) 628-7383

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU QUÉBEC PROGRAMME COMPLET EN BUREAUTIQUE

Cours de spécialisation en bureautique

Pour faire face à la nouvelle technologie qui nous envahit, le Collège Bart a mis sur pied une série de cours en bureautique pour les personnes oeuvrant dans le domaine du secrétariat ou celles en quête d'un emploi dans ce secteur.

Contenu:

Cours 1	Contact technologique
Cours 2	Traitement de textes
Cours 3	Les micro-ordinateurs
Cours 4	Programmation en langage BASIC

Remarque: Ces quatre cours sont dispensés de façon consécutive.

Jour: Durée d'une session
Du 12 septembre au 23 décembre 1983
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

Soir: Durée de deux sessions
Automne: du 12 septembre au 23 décembre 1983
Hiver: du 23 janvier au 4 mai 1984
Les lundi et mercredi de 18h30 à 21h30

TOUS CES COURS SONT DE NIVEAU COLLEGIAT ET RECONNUS PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le

Collège Bart
751, côte d'Abraham, Québec G1R 1A2 — 522-3906

STE-FOY AUBERGE RAMADA 1200, Lavergne Insc.: MARDI 23 AOÛT - 19h30 659-2803 - 831-5861	CHARLESBOURG BRASSERIE LE GRAND BOURG 8500, boul. H.-Bourassa Insc.: LUNDI 22 août - 19h30 628-1004 - 849-4569	QUÉBEC-CENTRE CLUB DE CURLING JACQUES-CARTIER 1015, boul. St-Cyrille O. Insc.: MARDI 23 août - 19h30 623-2186 - 524-5462 628-1329	CHATEAU-RICHER, BEAUPRE MOTEL ROLAND RACINE 8990, boul. Ste-Anne Insc.: LUNDI 22 août - 19h30 827-4102 - 827-2563
LORETTEVILLE CENTRE DE RECEPTIONS DE QUÉBEC 45, rue Paquet Insc.: LUNDI 22 août - 19h30 831-5861 - 658-8636	BEAUPORT LE BARON ROUGE 350, boul. Ste-Anne Insc.: MARDI 23 août - 19h30 628-1004 - 849-4569	LIMOULOU CENTRE SYNDICAL CSD 801, 4e rue Insc.: LUNDI 22 août - 19h30 848-3499 - 524-5462	LEVIS AUBERGE DES COMMANDEURS 50, av. des Commandeurs Insc.: LUNDI 22 août - 19h30 832-6578 - 885-9723 832-6400

Projets de \$17 millions concoctés dans Portneuf

par Isabelle JINCHEREAU
(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — La région de Portneuf pourrait bien voir fleurir près de \$17 millions en projets industriels créant quelque 400 emplois permanents d'ici les trois prochaines années.

Le parc industriel de Saint-Raymond s'approprierait près de \$5 millions, répartis en trois projets industriels créant plus de 125 emplois. Quant à la région portneuvienne, elle se partagerait cinq projets industriels majeurs créant 150 emplois à moyen terme.

Telles sont les données fournies au SOLEIL par le directeur de la Société d'expansion économique de Portneuf, M. Fernand Lirette. Selon le commissaire

industriel, plusieurs de ces plans sont encore en pleine ébauche, mais la plupart s'alimentent à la fois en capitaux régionaux et externes. Dans certains cas, la SEEP pilote les projets; dans d'autres, elle les soutient.

Si tout va bien, dès cet automne, le parc de Saint-Raymond accueillera une nouvelle usine de transformation finale du bois ainsi que l'agrandissement de la fromagerie Tasci, spécialisée dans les fromages grecs, pour un investissement frôlant le million. A moyen terme, c'est un superprojet de \$4 millions prévoyant une centaine d'emplois qui pourrait voir le jour.

Deux autres projets industriels, dont un dans le textile, cette fois à l'extérieur

du parc, évalué à \$900,000, sont également en pleine effervescence et fourniraient de l'emploi à 70 travailleurs. Enfin, les territoires de Cap-Santé, Neuville, Portneuf, Deschambault et Saint-Marc sont sollicités pour l'injection de quelque \$11 millions en projets industriels, créant près de 200 emplois. M. Lirette n'a pas voulu élaborer sur le type d'industries potentielles.

Des projets, la SEEP en a donc plein les bras, à commencer par celui de conseiller et d'orienter ses membres, en majorité des industriels et des commerçants disséminés dans 11 des 28 municipalités de Portneuf. Soit dit en passant, l'association a quintuplé le nombre de ses membres (212).



Le directeur de la Société d'expansion économique de Portneuf, M. Fernand Lirette.

Dommages à la scierie Lulumco plus élevés qu'on l'avait cru

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les dommages causés par l'incendie qui a détruit lundi une partie des installations de la scierie Lulumco, de Luceville, sont beaucoup plus élevés que prévu, et même si les dirigeants de l'entreprise ont été jusqu'ici très peu loquaces, on affirme en certains milieux que les dommages vont largement dépasser le million de dollars.

On sait en effet que l'usine thermique et deux des trois séchoirs ont été presque totalement détruits, et que des dommages ont également été causés aux presses à planures, sans compter les milliers de pieds de bois qui aussi ont brûlé.

Comme ce fut également le cas lors de l'incendie du 21 mars dernier, qui avait fait quelques centaines de milliers de dollars de dommages, les dirigeants de la Lulumco ont évité soigneusement de répondre aux appels des journalistes. On apprend en certains milieux qu'ils tiendraient cependant une conférence de presse aujourd'hui, et au cours de laquelle on pourrait annoncer que les activités de l'entreprise ne reprendront pas avant quelques jours, sinon quelques semaines.

Le chef Bernier, de la caserne de Rimouski, qui a dirigé une quinzaine d'hommes au moment de l'incendie, a précisé que les pompiers de Rimouski ont quitté les lieux vers 23h, lundi soir. Seuls les pompiers volontaires de Luceville sont restés jusqu'aux petites heures du matin, pour s'assurer que tout danger était bien écarté. Pour le chef de Rimouski, la cause de l'incendie n'est toujours pas connue, mais une enquête serait en cours pour en déterminer la cause exacte. Des témoins affirmaient la veille que trois explosions ont été entendues peu après le début de l'incendie, sur le coup de midi.

L'usine de rabotage a cependant été épargnée, ainsi que les bureaux, les entrepôts et le bois en billots cordé dans la cour.

A la suite de cet incendie, le maire de la municipalité, M. Laurentin Boulanger, a par ailleurs demandé aux citoyens de faire un usage restreint de l'eau, étant donné que la lutte contre l'incendie avait très sérieusement diminué les réserves, qui ont diminué des trois quarts.

La nouvelle entente prendra fin le 30 avril 1985. En 1981, les parties avaient renouvelé le contrat après un lock-out qui avait duré deux semaines.

Rappelons enfin qu'un premier incendie, en 1953, avait également détruit toutes les installations de la Lulumco. Une fois de plus, les installations détruites seront reconstruites, mais les quelque 150 employés attendent avec impatience de savoir quand les opérations pourront reprendre.

Au Cooprix de Thetford-Mines, les syndiqués acceptent des offres qu'ils avaient refusées

THETFORD-MINES — En raison des lourdes pertes (\$200,000) subies par leur employeur en 1982, les 42 employés syndiqués

(CSN) du magasin d'alimentation Cooprix de Thetford-Mines ont renoncé à déclencher une grève pour appuyer leurs re-

vendications en vue du renouvellement de leur contrat de travail.

Dans une proportion de 74 pour 100, ils ont accepté, finalement,

les dernières propositions salariales du conseil d'administration qu'ils avaient rejetées précédemment par un vo-

te de 90 pour 100.

D'une durée de deux ans, la nouvelle entente prévoit la suspension de l'application de la clause

de l'indexation du revenu, le gel des salaires durant la première année, et accorde une hausse de 3 pour 100 pour la deu-

xième année.

Les syndiqués ne récupéreront même pas les sacrifices qu'ils avaient consentis dans le cours du dernier contrat de travail en acceptant une coupure de salaire de 5 pour 100 et en renonçant au boni de vie chère depuis le 15 avril 1982. Avant l'application de ces contraintes, un commis d'épicerie était payé \$388 par semaine.

Néanmoins, les employés ont obtenu de légères améliorations: quatre semaines de vacances après cinq années de service au lieu de six, le paiement de trois jours de congé lors de leur mariage, et un congé payé lors de leur anniversaire de naissance.

La nouvelle entente prendra fin le 30 avril 1985. En 1981, les parties avaient renouvelé le contrat après un lock-out qui avait duré deux semaines.

Rappelons enfin qu'un premier incendie, en 1953, avait également détruit toutes les installations de la Lulumco. Une fois de plus, les installations détruites seront reconstruites, mais les quelque 150 employés attendent avec impatience de savoir quand les opérations pourront reprendre.

A DÉCOUVRIR

Les jeans GWG durables et seyants chez Eaton

25% de rabais
Les jeans GWG, faits au Canada...
Commandez-les maintenant!

GWG: déjà un bon achat au prix courant Eaton, cela devient un rapport qualité-prix exceptionnel à **25% de rabais!** Une réduction de 7.96 sur chacun de ces deux modèles en vogue: jambe fuseau ou droite. N'attendez plus, téléphonez maintenant!

1. Jean "Scrubbie", jambe fuseau
Denim de coton bleu prélavé.

Tours de taille	30	32	34	36	38
Jambe	32	X	X	X	X
	34	X	X	X	X

Prix courant Eaton 30.95 **22.99** ch.

2. Jean "Scrubbie", jambe droite
Denim de coton bleu prélavé.

Tours de taille	30	32	34	36	38	40	42
Jambe	30	X	X	X	X	X	
	32	X	X	X	X	X	X
	34	X	X	X	X	X	X

Prix courant Eaton 30.95 **22.99** ch.

Choix incomplet de tailles et de longueurs dans certains magasins.

Eaton Place Ste-Foy et aux Galeries de la Capitale.
Rayon 729
Venez ou téléphonez: 653-9331

A DÉCOUVRIR

Découvrez comment vous pourriez être l'une des 14 personnes à travers le Canada à gagner l'ordinateur de maison Commodore 64. Les formules d'inscription sont disponibles au magasin Eaton le plus près de chez-vous.

LES BONNS RABAIS EATON D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Notre standard téléphonique ouvre à 9 h 10

Composez 653-9331 pour connaître nos heures d'ouverture ou l'adresse du magasin Eaton près de chez vous

EATON

Le service AMERICAN EXPRESS est disponible pour les achats en personne

le patio

EST EN FÊTE
du 3 au 15 août
(ou jusqu'à épuisement des stocks)

60% de rabais
sur tous les articles SOLARIA

50% de rabais
sur tous les articles SOUTHPORT
sur un lot de tables pliantes G.L.

40% de rabais
sur tous les articles CORRIVEAU STAMP
GOOD FOLLOW RINCO

30% de rabais
sur tous les articles MARSHALL - LAMPE - FINKEL
ROVERGARDEN - GATINAI

25% de rabais
sur les tables Rosti sur lot de parasols

25% de rabais
sur tous les articles SOVAGNAT - METALMOBIL
PEARSON - GAZEBO INGRID et GIBRO

20% de rabais
sur tous les articles TRICOMFORT - DUCAN

10 à 25% de rabais
sur tous les articles GROSFILLEX - ALIBERT WEBER

Toute vente finale, sur articles tels que vus

Place Lebourgneuf
627-4053

Paradis offre "une révision tranquille"

MONTREAL (d'après PC) — Après trois ans en politique active, Pierre Paradis a décidé de solliciter le poste de chef du Parti libéral du Québec (PLQ) en offrant aux militants libéraux "une révision tranquille" de la société québécoise.

L'annonce officielle de la candidature du député de Brome-Missisquoi suit de quel-

ques semaines celle de son collègue de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, et précède une décision finale de l'ex-premier ministre Robert Bourassa que tous les sondages donnent gagnant parmi les candidats possibles au congrès de direction du PLQ, les 14 et 15 octobre à Québec.

M. Paradis a fait son

course à la direction

entrée dans la course sur un air disco, au milieu d'un millier de partisans enthousiastes qui s'étaient rassemblés dans un hôtel chic pour célébrer "enfin" comme dit le poster du candidat le lancement of-

ficiel de la campagne de cet avocat de 33 ans.

"On veut du sang nouveau" scandait la chanson-thème du candidat qui a pris la décision de faire acte de candidature "après mûres réflexions".

"Pierre Paradis est certainement celui qui, pour le Parti libéral, est capable de faire le pont entre la clientèle traditionnelle et les jeunes qui ont échappé au PLQ aux deux dernières élections", a dit l'aspirant à la direction du PLQ au cours d'une brève entrevue.

Secteur privé

Partisan farouche de l'entreprise privée, le député libéral a raconté à ses partisans de quelle façon s'est traduite dans Brome-Missisquoi la morosité des hommes d'affaires et des dirigeants d'entreprises.

Il y a quelques années, a-t-il précisé, les entrepreneurs de sa région se rendaient une fois ou deux par semaine à un des cinq terrains de golf locaux pour se reposer.

Depuis quelques années, ils y sont pratiquement tous les jours, ce qui témoigne bien, selon lui, du manque d'entrain d'une classe de citoyens

pourtant voués au développement économique de la province.

Dans son allocution d'une vingtaine de minutes, ponctuée d'extraits en anglais, l'aspirant à la direction du PLQ s'en est pris essentiellement au Parti québécois, sans jamais faire allusion à ses adversaires connus ou pressentis.

En fait, un gouvernement libéral dirigé par Pierre Paradis remettrait "le Québec sur le chemin de la croissance et de la prospérité" en écartant la province de ce "romantisme idéologique" véhiculé par le Parti québécois, qui est la cause de tous les conflits et qui a fait tomber sur les entreprises privées une véritable "diarrhée" de règlements.



Le député Pierre Paradis a annoncé hier sa candidature à la direction du PLQ.

POLITIQUE QUÉBÉCOISE

Le ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur, M. Guy Tardif, attendra que les rapports des différents groupes d'enquêteurs soient complétés sur l'effondrement d'un édifice destiné à l'habitation, à Sainte-Foy, pour évaluer la nécessité de réévaluer certaines normes en vigueur. M. Tardif a affirmé ne pas avoir reçu de plaintes du genre de celle formulée ces jours derniers par les dirigeants syndicaux à l'effet que des constructeurs profitaient du contexte économique difficile et de la dépendance plus grande des travailleurs pour forcer la production au détriment de la sécurité sur les chantiers, ou de la qualité de la construction.

Le ministre a indiqué qu'il n'avait pas à se substituer aux enquêteurs.

LE SOLEIL indiquait hier que plusieurs édifices à logements de la région étaient construits de la même manière que l'édifice en construction qui s'est effondré vendredi.

Corvée-habitation

Le ministre Guy Tardif est par ailleurs très satisfait des résultats du programme Corvée-habitation. De janvier à juillet, l'augmentation des constructions au Québec est de 130 pour 100, dit-il; de 72 pour 100 en Ontario et de 40 pour 100 pour l'ensemble du Canada.

Grégoire: pas de loi spéciale

Le leader du gouvernement, M. Jean-Fran-

Edifice effondré à Ste-Foy: Tardif dit ne pas avoir reçu de plaintes

çois Bertrand, n'a jamais envisagé que l'Assemblée nationale pourrait être convoquée pour amender la loi de l'Assemblée nationale qui permet au député Gilles Grégoire de conserver son siège même s'il est condamné à une peine de deux ans de prison moins un jour.

"Vous pensez vraiment que cela vaut une loi spéciale? J'en doute fort!" a rétorqué M. Bertrand à son entrée au Conseil des ministres, hier.

Réunion des ministres

(D'après PC) — Pour la première fois depuis juin, le Conseil des ministres du Québec s'est réuni hier dans la capitale provinciale.

Une quinzaine de ministres se sont réunis dans la salle du conseil exécutif.

Les délibérations sont demeurées secrètes mais il y avait question de la position du Québec à la veille de la conférence des premiers ministres qui s'ouvre aujourd'hui à Toronto.

Quelques ministres ont échangé des propos blagueurs avec les journalistes qui les attendaient à leur entrée.

Le leader du gouvernement, le ministre Jean-François Bertrand, a dit avoir pris des vacances comme un "Québécois moyen": une semaine en France, une semaine aux États-Unis et une semaine au Québec.



**Collège
Bart**

**SESSION
AUTOMNE
'83
ADMISSION**

Programme de techniques de secrétariat

- Cours menant au diplôme d'études collégiales (DEC)
- Attestation d'études collégiales postsecondaires (AEC)
- Programme intensif ou régulier
- Aménagement du programme selon la formation antérieure

Aussi disponibles:
cours aux adultes et
cours de traitement
de textes

**751, Côte d'Abraham
Québec G1R 1A2**
Pour l'inscription, demandez le service
d'admission
522-3906

Cours aux Adultes

AUTOMNE 1983

**Programme d'intégration
au marché du travail**

EN TECHNIQUES DE SECRETARIAT

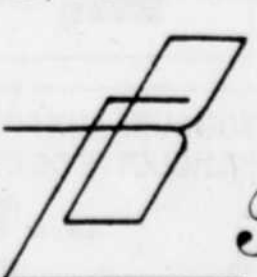
**HORAIRE: DU LUNDI AU JEUDI
DE 9h30 A 12h30**

- ENSEIGNEMENT EN GROUPES RESTREINTS
- SERVICE DE PLACEMENT
- PROGRAMME D'UN AN OU PLUS

● Début des cours
29 août

● Aussi disponibles: cours
réguliers et cours de
traitement de textes

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, communiquer avec le



**Collège
Bart**

751, côte d'Abraham, Québec G1R 1A2 — 522-3906

TOUT LE MONDE EN PARLE...
AU PLUS GROS BAR LAITIER A QUEBEC

Bar Laitier d'été
C'EST LE FESTIVAL DE LA CREME GLACEE

Une autre folie du patron!

2 pour 1

C'est fou! fou! fou!

**MERCREDI, JEUDI, VENDREDI
SAMEDI et DIMANCHE**
applicable sur crème glacée molle



10 000 GAGNANTS INSTANTANÉS
**ACHETEZ UNE CREME GLACEE
ET RECEVEZ GRATUITEMENT
VOTRE GRATOUILLE**

LES PRIX: * 8 000 cornets de crème glacée molle à la vanille signée Sealtest, d'une valeur de 80¢ chacun

* 1 000 lait-fouette à \$1.75

* 1 000 sundaes à \$1.75

Les détails de ce concours sont disponibles au bar laitier.

GRATUIT DIMANCHE
ENTRE 15h et 16h

Crème glacée gratuite à tous les enfants de moins de 8 ans accompagnés de leurs parents. Le Schtroumpf et votre ami l'Extra-Terrestre seront sur place pour distribuer gratuitement des souvenirs.

Tous les dimanches de juillet et août, c'est la croisade des enfants. Ce ne sont ni des dragons ni des monstres, mais de jolies marionnettes qui vous parlent d'amour. Elles vous séduiront par leur simplicité et vous entraîneront dans un monde céleste.

Signé
Sealtest

Coin Route de l'Eglise et
Chemin Gomin
Stationnement Dial Textiles
Sainte-Foy
(FACE A CANADIAN TIRE)

LA BONIVENTE IGA est encore de retour cette semaine avec ses nombreux "Rabais ensoleillés". Profitez des aubaines qu'elle vous offre jusqu'au samedi 13 août 1983.

LA



BONIVENTE

EAU
MINÉRALE
GAZÉIFIÉE
MONTCLAIR

59¢

Bout.
750 mL

2^{ème}
semaine



BEURRE
D'ARACHIDES
KRAFT

1,99

Pot
750 g

BOISSONS
À SAVEUR DE FRUITS
BESSEY'S

79¢

Format
2,27 L
(80 oz)

BEURRE
SALE OU DEMI-SALE
CANADA 1
LACTANTIA

1,99

Paq.
454 g
(1 lb)



JUS DE LÉGUMES
GARDEN COCKTAIL
OU COCKTAIL
TOMATE/
PALOURDE
E.D.
SMITH

Pot
1,36 L
(48 oz)

1,39



CHIPS
LAURENTIDE
5 VARIÉTÉS OFFERTES

Sac
400 g
+ 50 g

1,79



ASSOUPPLISSEUR
DE TISSUS
FLEECE

Cont
3,6 L

2,29



DÉTERSIF
PUNCH

Boite
6 L

3,59



BOISSONS
À SAVEUR DE FRUITS
ROUGEMONT

Boites
284 mL
(10 oz)

4/1,00



CRÈME GLACÉE
QUÉBON
CONTENANT DE PLASTIQUE

Cont
2 L

2,19



ESSUIE-TOUT
À MOTIF
FACELLE ROYALE

Paq. de
2 roul.

99¢



GÂTEAUX
VACHON
JOS. LOUIS, ROULES SUISSE,
DOIGTS DE DAME

Boite
de 6

1,49



BRIQUETTES
DE CHARBON DE BOIS
GRILL TIME

Sac
4,54 kg
(10 lb)

2,49



COUCHES
PAMPERS
PREMIER PAS (48), PREMIER PAS
PLUS ABSORBANTE (40),
SUPERABSORBANTE (60)

Boite

8,99

Pour des économies additionnelles, profitez des OFFRES SPÉCIALES, chez votre marchands IGA

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines... Consultez-le!

(Si vous ne l'avez pas reçu, demandez-en un à votre marchand IGA)

Prix en vigueur jusqu'au samedi 13 août 1983.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Tous les supermarchés IGA de la région au Québec vous offrent un service de livraison... Profitez-en!

2480, chemin Ste-Foy;
378, rue Racine, Loretteville;
1580, St-Louis, Sillery, Qué.;
3100, Laforest, Ste-Foy;
6331, rue Principale, Ste-Croix;
50, rue Principale, St-Anselme;
225, Notre-Dame, Donnacona;
135, Des Chênes ouest, Québec;
170, route 138, Neuville;
885, av. Royale, Beauport;
335, boul. Wilfrid-Hamel, Ville Vanier;
3264, chemin Ste-Foy, Ste-Foy.

PAPIER HYGIÉNIQUE
WHITE SWAN

PRIX ANNONCÉ: 2,19
-BON DE RÉDUCTION: 25¢



Paq. de
6 roul.

AVEC CE BON DE RÉDUCTION

1,94

ÉCONOMISEZ 25¢

Économisez 25¢ à l'achat d'un
paquet de 6 rouleaux de papier hygiénique WHITE SWAN.

Ce bon de réduction est valide dans tous les supermarchés IGA
jusqu'au samedi 13 août 1983, seulement.

Limite: un bon de réduction par achat.



0227520H

MAYONNAISE
KRAFT

1,89

Pot
750 mL

MARGARINE MOLLE
FLEISCHMANN

2,29

CORRECTION

YOGOURT AUX FRUITS
SILHOUETTE DE DELISLE

Dans notre circulaire de cette
semaine l'article suivant aurait
dû se lire:

nature: 1,15

cont. 500 g 1,25

Boniprix

* marque de certification d'IGA Canada Inc.



POULETS
FRAIS OU SURGELÉS
CATÉGORIE CANADA UTILITÉ
CAVALIER
2,3 À 3,2 kg (5 À 7 lb)

2,09 \$/kg **95¢** /lb

QUARTS
DE POULET FRAIS
PORTION DE LA CUISSE

2,38 \$/kg **1,08** \$/lb

JAMBONNEAU
DE PORC FRAIS
UN BOUT OU L'AUTRE

2,60 \$/kg **1,18** \$/lb

QUARTS
DE POULET FRAIS
PORTION DE LA POITRINE

3,26 \$/kg **1,48** \$/lb

BIFTECK
D'ALOYAU
BOEUF CATÉGORIE CANADA "A"

7,16 \$/kg **3,25** \$/lb

BIFTECK
DE SURLONGE
BOEUF CATÉGORIE CANADA "A"

5,84 \$/kg **2,65** \$/lb

CUISSES DE POULET
FRAIS
SANS DOS

3,04 \$/kg **1,38** \$/lb

POITRINES DE POULET
FRAIS
SANS DOS

3,92 \$/kg **1,78** \$/lb

ÉPAULE DE PORC
FUMÉE, GENRE PICNIC
LAFLEUR

2,38 \$/kg **1,08** \$/lb

SOC DE PORC
FUMÉ, DESOSSE
MAPLE LEAF

5,47 \$/kg **2,48** \$/lb

BACON SANS COUENNE
MAPLE LEAF

2,48 \$/kg

SAUCISSES FUMÉES
MAPLE LEAF

1,28 \$/kg

MORCEAUX DE BOEUF
FUMÉ
ORDINAIRE OU À L'ANCIENNE
COORSH

4,78 \$/kg

SAUCISSES PUR PORC
MAPLE LEAF

2,48 \$/kg

BOEUF FUMÉ
COORSH

2,78 \$/kg

SALADES
COORSH
POMMES DE TERRE,
MACARONI, CHOUX

38¢

DESSERTS FOUETTÉS
GENRE PARFAIT
COORSH
6 VARIÉTÉS OFFERTES

3/99¢

Fruits et Légumes

Suite à des écarts de livraison ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

LAITUE ICEBERG PRODUIT DU QUÉBEC CANADA NO 1 GROSSEUR 18	2/39¢
BRUGNONS (NECTARINES) PRODUIT DE CALIFORNIE GROSSEUR 80-84	1,08 \$/kg 49¢ /lb
BROCOLI PRODUIT DU QUÉBEC GROSSEUR 14	79¢
CHOUX VERTS PRODUIT DU QUÉBEC CANADA NO 1 GROSSEUR 16	59¢
RADIS PRODUIT DU QUÉBEC	39¢
RAISINS ROUGES CARDINAL PRODUIT DE CALIFORNIE CANADA NO 1	1,94 \$/kg 88¢ /lb
POIRES BARTLETT PRODUIT DES ÉTATS-UNIS CANADA EXTRA DE FANTAISIE GROSSEUR 135	1,30 \$/kg 59¢ /lb

Prix en vigueur jusqu'au samedi 13 août 1983.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

POUR VOUS FAIRE PLAISIR

JOURS DE COURTOISIE

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC

SPECIALISTE EN FOURRURE DEPUIS 116 ANS!

LA MEILLEURE QUALITE AU MEILLEUR PRIX!

Manteaux en
Lapin naturel.
Spécial:**\$449**Manteaux en
Agneau rasé
teint brun.
Spécial:**\$699**Manteaux en
Renard bleu
naturel lissé.
Spécial:**\$799**Manteaux en
Murmelle teinte
vison.
Spécial:**\$999**Manteaux en
Castor à long
poil naturel.
Spécial:**\$999**Manteaux en Chat
sauvage naturel lustré.
Plaines peaux.
Spécial:**\$1299**Manteaux en Loup
naturel. Peaux
allongées.
Spécial:**\$1599**Manteaux en Chat
sauvage naturel lustré.
Peaux allongées.
Spécial:**\$1599**Manteaux en Vison
gris naturel, peaux en
chevrons.
Spécial:**\$1699**Manteaux en
Phoque d'Alaska
teint Matara.
Spécial:**\$1799**Manteaux en
Loutre naturelle
à long poil.
Spécial:**\$2299**Manteaux en Vison
naturel, peaux
allongées.
Spécial:**\$2299**Manteaux en
Vison femelle,
peaux allongées.
Spécial:**\$2899**

MANTEAUX COURTS

Manteaux courts
en Renard bleu
naturel.
Spécial:**\$599**Manteaux courts
en Rat musqué
naturel et tricot.
Spécial:**\$499**Manteaux courts
en Chat sauvage
naturel lustré.
Spécial:**\$1099**Autres manteaux
courts de
fourrures variées.
Prix depuis:**\$199**

PALETOTS POUR HOMMES

Paletots en
Agneau rasé
teint brun,
avec col de
Chat sauvage.
Spécial:**\$799**Paletots en
Chat
sauvage
naturel
lustré.
Spécial:**\$1399**Paletots en
Vison dark
naturel.
Peaux
allongées.
Spécial:**\$2799**Paletots de
fourrures
variées
pour
hommes.
Prix depuis:**\$699**

'Le Chapeau de Fourrure c'est notre Affaire!

Chapeaux
en Rat
musqué
uptone.
Prix à partir de:**\$125**Chapeaux en
Raton laveur
naturel et
argenté.
Prix à partir de:**\$185**Choix de
boas en
Raton
laveur.
Prix à partir de:**\$55**

La pétition remise au ministre de la Justice, Marc-André Bédard, porte sur des changements souhaités dans la façon de traiter les plaintes déposées par les femmes battues.

Pétition du RAIF remise à Bédard

Le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF) vient de remettre au ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, une pétition de 1.465 noms afin d'obtenir des changements à la façon de traiter les plaintes déposées par les femmes battues.

En fait, le RAIF voudrait que les femmes battues, qui retirent souvent leurs plaintes pour des raisons de conditionnement culturel ou par peur de représailles, ne puissent plus agir de la sorte.

"Nous demandons que, lorsqu'un policier est appelé sur les lieux pour voies de fait sur la femme, la plainte suive son cours normal jusque devant le juge qui pourra obliger l'agresseur à recevoir une thérapie pour son comportement violent sous peine de prison", explique un communiqué de l'organisme.

Il ajoute: "La procédure actuelle place la femme dans une impossible et fausse liberté de choix de retirer une plainte. Elle ne fait que retarder l'échéance d'une séparation à moins qu'un drame ne vienne abruptement terminer la relation".

Réception

Le ministre de la Justice a bien accueilli la pétition de l'organisme, selon Mlle Jocelyne Olivier, attachée politique au cabinet de M. Bédard.

"Cependant, le ministre n'a pas manqué de souligner que des actions concrètes ont déjà été posées afin d'apporter des solutions au problème des femmes battues", a commenté Mlle Olivier.

Elle ajoute: "A la suite des colloques régionaux sur la violence, un effort de sensibilisation a été fait auprès des intervenants. Ainsi, dans les cours de formation des policiers, des actions concrètes ont été posées".

Egalement, a souligné l'attachée politique du ministre de la Justice, les procureurs de la Couronne se sont donné de nouvelles procédures dans les cas de femmes battues.

"Ainsi, même si la femme retire sa plainte, dans les cas de voies de fait, les procureurs exigent maintenant du mari qu'il signe un mandat s'engageant à garder la paix. Ce qu'on ne faisait pas auparavant même si la loi le permettait", a conclu Mlle Olivier.

Sommet québécois de la jeunesse

Aucune résolution des régions n'a été écartée

par **Rolande PARENT**

MONTREAL (PC) — Le comité de travail chargé de traiter les 1,675 résolutions issues des sommets régionaux de la jeunesse rendait public, hier, le cahier devant servir aux discussions des jeunes qui participeront au Sommet québécois de la jeunesse, qui se tiendra à Québec du 18 au 21 août.

Les résolutions ont été regroupées en neuf blocs: jeunes et pouvoir, travail, mouvements sociaux, problèmes sociaux, famille et jeune et autonomie, place de l'étudiant dans l'école, condition féminine et masculine, école et marché du travail, temps libre. Ces blocs eux-mêmes se subdivisent en deux, trois, et jusqu'à sept sous-thèmes.

Aucune résolution émanant des régions n'a été écartée, le comité de travail a estimé que tel n'était pas son

mandat. Les membres de ce groupe de travail se sont employés, en tout et partout, à regrouper les résolutions. Et quand l'une d'elles échappait à l'opération d'association, on créait une chronique "divers". C'est ainsi que sept des neuf têtes de chapitre ont leur section "divers".

Une première et deuxième lectures des documents ont été insuffisantes pour identifier la rationalité du classement des propositions.

La cohérence

Par exemple, les résolutions se rapportant à la question du "travail" et "emploi" sont éparpillées sous différentes têtes de chapitre même si un des grands regroupements a pour titre "travail". De plus, sept des neuf blocs ont une sous-catégorie nommée "divers" où l'on retrouve aussi des ré-

solutions se rapportant directement au "travail" et à "l'emploi".

Pour le comité organisateur, l'information, la communication, et l'utilisation des médias sont apparemment des questions étrangères entre elles. Certaines sections "divers" ont également hérité de propositions appartenant à ces catégories.

Qu'à cela ne tienne, le président du sommet s'est dit confiant que les trois jours de discussions permettront l'émergence de quelque cinquante-cinq propositions.

Optimisme

Sur les 1,000 délégués présents, 600 jeunes ont, jusqu'à ce jour, fait parvenir leur contribution de \$10 et se sont enregistrés.

Quant au budget de fonctionnement d'environ \$1 million, le président du sommet, M. Pierre Noreau, a affirmé qu'il sera bouclé sans pouvoir préciser, cependant, le montant recueilli auprès des entreprises.

En ce qui a trait à la possibilité de disposer d'un service de traduction simultanée comme l'ont demandé certains jeunes lors des sommets régionaux, cette avenue n'est pas pour l'heure complètement écartée. "Nous n'avons aucune opposition de principe mais des limites budgétaires", a indiqué M. Noreau.

La tâche de président d'assemblée a été confiée à M. Gérard Trottier, un jeune d'hier de 32 ans, qui en 1975-1976 était vice-président du Conseil central de Montréal de la CSN.

Compte tenu des divergences idéologiques qui ont surgi tout au long de la préparation de ce premier Sommet québécois de la jeunesse, quel sort réserveront les participants à la résolution 451-1: "S'aimer pour aimer les autres, avoir confiance"?

Une projection d'actions concrètes dans les milieux

Un avant-goût des spectacles prévus au volet "expression" du Sommet québécois de la jeunesse (SQJ) sera livré à la population de Québec vendredi à 15h au cinéma Cartier.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le responsable des communications au SQJ, Denis Baril, en précisant que parmi d'autres intervenants le Groupe Madame, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, des éléments de l'École supérieure des ballets-jazz et des comédiens du Conservatoire d'art dramatique participeraient à l'événement.

La programmation complète des activités qui se dérouleront pa-

ralèlement aux assises de la jeunesse québécoise, du 18 au 21 août, sera dévoilée à cette occasion.

"Parallèlement aux discussions que les 15-29 ans tiendront du 18 au 21 août, a noté un porte-parole du SQJ, d'autres jeunes entendent démontrer au grand public comment ils ont déjà amorcé des actions concrètes dans leur milieu respectif."

Quantité de spectacles, théâtre, danse, improvisation théâtrale, musique, ont d'ores et déjà été préparés.

Pour ce qui est du lancement du programme officiel des activités culturelles du SQJ, vendredi, au Cartier, l'entrée est libre.



"L'art soie"

Une exposition d'envergure internationale, montrant les oeuvres de sept artistes contemporains utilisant la soie comme support de création, se tient, présentement, et jusqu'au 28 août, à la Bibliothèque centrale de Québec. Une belle occasion pour s'initier à l'art de la soie, une tradition plusieurs fois centenaire. L'oeuvre ci-dessus est du Belge Delvaux.



TRAITEMENT DE TEXTES

INSCRIPTION

LE COLLEGE BART, LA PREMIERE INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT A DISPENSER DES COURS EN TRAITEMENT DE TEXTES DANS LA REGION DE QUEBEC, RECOMMENCE UNE NOUVELLE SESSION DE COURS DANS CETTE DISCIPLINE D'AVENIR.

COURS DU JOUR:

DU LUNDI AU JEUDI 9:00 à 12:00h (36 hres)
DEBUT: DU 12 SEPT. AU 29 SEPT.
17 OCT. AU 3 NOV.

COURS DU SOIR:

LES LUNDI ET MERCREDI 18:00h à 21:00h (36 hres)
MARDI ET JEUDI
DEBUT: DU 12 SEPT. AU 20 OCT.
31 OCT. AU 8 DEC.

CARACTERISTIQUES:

Une étudiante par appareil
Temps de pratique libre disponible et gratuit
Service de Placement en traitement de textes

Inscription dès maintenant



*Collège
Bart*

751, côte
d'Abraham
Québec
G1R 1A2
522-3906

STIRBAIN

Style



SPÉCIAL D'ÉTÉ

CHAPEAU GRATUIT
A L'ACHAT D'UN MANTEAU

PLUS DE 15 SORTES DE
FOURRURES SYNTHÉTIQUES
à compter de
379\$

SALON DU MANTEAU
225, Saint-Joseph est
Québec (centre-ville) G1K 3B1
Tél. 529-0972

Veuillez m'envoyer votre brochure couleurs gratuite.

NOM
ADRESSE
VILLE
CODE POSTAL.....

S-10-08

Pantorama

C'est la semaine
"Pierre Cardin" pour lui
"Jeanius" pour elle

(en vigueur jusqu'au 13 août)

JEANS
10\$
DE RABAIS

Toute notre NOUVELLE
COLLECTION "AUTOMNE 83"

- Blouses
- Chemises
- Chandails
- Chemisiers

20%
de rabais

Tous les
JEANS DE COTON
(hommes et femmes)

Régulier: 34,99\$

Dernière chance!!!

16⁹⁹\$
à
19⁹⁹\$

Toute notre
MARCHANDISE D'ÉTÉ

- Blouses
- T-shirts

50%
de rabais

Tous nos
JEANS RAYÉS

50%
de rabais

Pantorama

- Galeries Canadière
- Place Québec
- Place Fleur-de-Lys
- Place Ste-Foy
- Galeries Charlesbourg
- Mail Centre-Ville
- Galeries Chagnon
- Galeries de la Capitale

Jovi

LE MINI-MARCHÉ
OÙ TOUT
EST SUPER



RÔTI DE PALETTE

Coupe régulière
Provient de boeuf
Canada "A"

1,94 \$/kg
88 ¢/lb

RÔTI DE CÔTES CROISÉES

Provient de boeuf
Canada "A"

3,48 \$/kg
1,58 \$/lb

POUR LES MARCHANDS PARTICIPANTS SEULEMENT

BOEUF HACHÉ

Mi-maigre

4,14 \$/kg
1,88 \$/lb

BACON TRANCHÉ

Lafleur

emb. de 500 g

2,38 \$

NOIX DE RONDE FUMÉE

En tranches
Hygrade

8,77 \$/kg
3,98 \$/lb

SAUCISSES FUMÉES

Silhouette de Bilopage
emb. de 450 g

1,48 \$

PRIX EN VIGUEUR DU 10 AU 13 AOÛT 1983
pour les marchands de la région de Québec

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE
LIMITER LES QUANTITÉS

SOUPE
variété de saveurs
Habitant
boîte de 28 oz

89 ¢

RIZ FRIT
variété de saveurs
Dainty
boîte de 350 g

77 ¢

MARGARINE
molle, Picnic
cont. de 2 lb

1,39 \$

BOISSON
variété de saveurs
Rougemont
boîte de 10 oz

3/99 ¢

FROMAGE CANADIEN
"Singles" de Kraft
8 tranches
emb. de 250 g

1,59 \$

JAMBON
floconné, Burns
boîte de 184 g

1,59 \$

BISCUITS
feuille d'érable, David
400 g

1,39 \$

FÈVES AU LARD
bien mijotées, Libby's
boîte de 14 oz

69 ¢

**MACÉDOINE DE
LÉGUMES**
de choix, Idéal
boîte de 19 oz

69 ¢

RELISH
sucrée, Habitant
bocal de 500 ml

1,77 \$

SIROP DE TABLE
Old Tyme
bouteille de 375 ml

99 ¢

MARMELADE
3 fruits, Good Morning
bocal de 375 ml

1,17 \$

**TARTE AUX
PACANES**
surgelée, Mc Cain
emb. de 20 oz

2,19 \$

JUS DE RAISIN
surgelé, Welch's
boîte de 12 oz

1,29 \$

BOISSON SANS SUCRE
variété de saveurs
Kool-Aid
env. de 9 g à 12 g

1,39 \$

BOISSON GAZEUSE
variété de saveurs
Crush
bouteilles consignées
6 x 750 ml

2,59 \$

BISCUITS
mille-feuilles au
caramel, David
250 g

1,39 \$

DÉTERGENT LIQUIDE
pour la vaisselle
Jet Rose
2 cont. de 500 ml

1,29 \$

ESSUIE-TOUIT
variété de couleurs
Royale
emb. de 2 rouleaux

1,19 \$

MOUCHOIRS
de papier, blancs
Facette
boîte de 400

1,88 \$

PAPIER D'ALUMINIUM
18 pouces
Reynold's
rouleau de 25 pieds

1,88 \$

CÉRÉALES

Special K
de Kellogg's
boîte de 475 g

1,89 \$

BRIQUETTES
de charbon de bois
Grill Time
emb. de 4,54 kg

2,59 \$

DÉTERSIF
en poudre, pour la
lessive, Sunlight
boîte de 2,4 kg

3,77 \$

**POIVRONS VERTS
LARGES**
Produit de l'Ontario

1,52 \$/kg
69 ¢/lb

ORANGES SUNKIST
Produit de la Californie
Grosneur 113
la douzaine

1,59 \$

HARICOTS JAUNES
Produit du Québec

1,74 \$/kg
79 ¢/lb

BANANES
Produit importé

86 ¢/kg
39 ¢/lb



LA PAGE DES LECTEURS

Une dernière note Aménager les Grands Jardins

A un ami,

Au soir d'une trop courte vie, Michel, nous voulons te rendre un dernier hommage, te chanter encore quelques notes.

A toi, qui vis toujours dans nos cœurs et dont le souvenir nous attise;

A toi, qui as su imprégner au groupe ta joie de vivre, ton amour des autres et de Dieu;

A toi aussi, qui ne nous quittais jamais sans nous avoir rendus meilleurs;

A toi, dont l'éternel sourire restera à jamais gravé dans nos mémoires.

A toi, Michel, notre ami, no-

tre frère, nous voulons dire merci. Pour tout ce que tu nous as apporté, pour les traces indélébiles que tu as laissées dans nos cœurs, pour ta foi si criante, pour cette merveilleuse chanson que tu nous a composée et qui est un signe toujours vivant de toi. Merci!

Longtemps encore, quand plusieurs lunes se seront écoulées, nous parlerons encore de toi et ton souvenir sera à jamais vivant pour tous.

Salut Michel,

La chorale Ste-Amélie par:

Diane Perron
Baïe-Comeau

Merci à l'Hôtel-Dieu

La présente est pour souligner le travail exceptionnel du personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Suite à mon hospitalisation qui a duré un mois, au cours de laquelle j'ai subi deux interventions chirurgicales, une à la colonne vertébrale et l'autre au maxillaire inférieur; j'aimerais remercier M. Pierre Forcier, neurochirurgien, M. Georges Demers, oto-rhino-laryngologiste, M. Denis Parent, les infirmières et infirmiers et tout le personnel auxiliaire des 9e et 10e étages. Leurs soins ont été des plus attentionnés, amicaux et cha-

leureux. Ils m'ont permis de passer un séjour agréable. Que ces remerciements soient pour eux un encouragement et une appréciation de leur travail qu'ils ont à cœur.

Mes remerciements s'adressent aussi à M. Serge Rheault, orthopédiste de l'hôpital de St-Georges-de-Beauce pour son dévouement et son choix judicieux d'un spécialiste en neurochirurgie en la personne de M. Pierre Forcier.

Merci à tous et chacun et continuez votre bon travail.

Georges Périard
St-Jules, Beauce

Bravo aux Québécois

Encore sous le charme des deux week-ends que je viens de passer à Québec, je tiens à féliciter tous les artisans responsables de la réussite du Festival d'été du Québec 1983.

J'ajoute que j'ai été charmée par toutes les personnes à qui j'ai eu affaire.

Quelle politesse exquise — quelle chaleur toute française. Quel beau monde vous avez

à Québec. J'espère que vous en êtes conscients.

Quels beaux souvenirs j'en rapporte — j'y ai laissé un peu de mon cœur en retour de toutes les joies dont on m'a gratifiée, je souhaite que ces Fêtes magistrales durent encore longtemps — longtemps — Bravo à tous!

Lucille Champagne-Ayotte
Montréal

Dans son article du lundi 1er août 1983, André Bellemare livre des commentaires très appropriés concernant la tâche accomplie par l'Association des pêcheurs de la Vallée du Gouffre pour l'aménagement de la rivière Du Gouffre.

De toute évidence, l'exploitation de cette rivière aux fins de la pêche du saumon a été rendue possible grâce au dynamisme et à l'acharnement des gens de Charlevoix ouest. Bellemare souligne avec justesse que ceux-ci sont fiers de leur patrimoine: on peut noter d'ailleurs que la fierté est une qualité des gens de la région. (...)

Ceci amène à imaginer que la formule appliquée pour l'exploitation de la rivière pourrait bien être utilisée avec succès pour l'organisation et la gestion du Parc des Grands Jardins.

Au cours d'un récent séjour d'une semaine à cet endroit, j'ai pu apprécier la qualité de ce milieu que l'on n'hésite pas à considérer comme un joyau. Ce n'est pas mon intention de décrire ici les beautés qu'on y trouve: un poète devrait cependant le faire.

J'ai cependant expérimenté le contraste entre la richesse de ce milieu et la pauvreté administrative qui y est manifestée par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Le territoire m'a semblé à l'abandon. Citons par exemple, les tables de pique-nique et foyers délabrés, aucun service de bois de chauffage ou de glace, rames brisées, absence de rames de rechange au poste d'accueil... etc.

La lacune la plus importante se situe sans doute à l'endroit du contrôle des prises. A ce sujet, on n'exagère rien en affirmant que le territoire de pêche des Grands Jardins est présentement le paradis des "pogneux" de poissons. On y voit des pêcheurs faire leur quota à tous les jours et sortir avec l'addition de ceux-ci, soit beaucoup plus que les vingt truites réglementaires. Il faut en-

lever les truites consommées sur place bien entendu; elles ne représentent toutefois qu'une faible part des captures puisque deux à trois truites suffisent pour un repas normal.

Les officiers du ministère savent que les pêcheurs sortent avec des quantités illégales de truites; vraisemblablement, le double de la quantité permise. Toutefois, ils ne peuvent rien faire parce que selon eux, les appels aux officiers de protection de la faune sont sans réponse.

Les gens de St-Urbain et Baie-St-Paul qui travaillent dans le parc n'ont pas été habitués à un tel gaspillage de richesse,

preuve que le ministère est "sans talent", selon l'expression courante de la région.

Avant que la situation ne se détériore davantage, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche devrait reconnaître son incompétence dans la gestion de cette partie du Parc des Laurentides; il devrait confier cette gestion aux gens du milieu qui ont fait leurs preuves depuis de nombreuses années.

Le Parc des Grands Jardins devrait être aménagé en zone récréative avec chasse et pêche rationalisées et faire partie du circuit touristique de Charlevoix. Situé à 2½ heures de Québec, il peut fournir à cette ag-

glomération urbaine, une grande variété d'activités de loisirs. Si on le compare au Parc du Saguenay par exemple, il offrirait la possibilité de rentabiliser davantage les investissements puisque l'utilisation en serait meilleure parce que plus facile d'accès. Les emplois alors créés seraient plus stables que ceux qui découlent des programmes du genre "Corvée-habitation".

Sans aucun doute, les Charlevoisiens relèveraient avec fierté le défi de faire des Grands Jardins, le paradis qu'il devrait être.

Jean-Marie Desgagné,
Sainte-Foy

Le prix de l'exil du Nord

Georges Angers, dans LE SOLEIL du 23 juin dernier, fait un plaidoyer sensé en faveur des travailleurs nordiques et des régions éloignées. Bravo!

"Selon que l'on travaille à 30 sous "0", à Labrador City ou dans un bureau climatisé à Ottawa, bien des réalités et bien des conceptions de celles-ci dif-

ferent". Voilà le langage du bon sens. Faudrait-il revenir à lui au moins de temps à autre: ce qui semble un défi de taille pour Ottawa.

Que l'on vive à Fermont, Gagnon, Port-Cartier ou Sept-Îles, c'est différent de ceux qui vivent à Ottawa ou à Montréal. La Police ne dirait pas mieux.

Alors pourquoi l'oublier? Peut-être est-ce trop vaste à gouverner de l'Atlantique au Pacifique en passant par le Nord? Il semble bien impossible d'accorder toutes ces provinces dans un territoire grand comme un continent.

Les tout-puissants ministres des Finances d'Ottawa, peu importe leur nom, gouvernent le pays avec le pouvoir de l'argent. C'est une autre évidence qu'on ne saurait contester facilement.

Et les fonctionnaires d'Ottawa: ils travaillent en vase clos, ignorant pour la très grande majorité les vraies réalités des gens. Peut-on leur en demander plus? Je l'ignore.

Mais je rêve qu'ils sortent de leur alcôve où les tient enfermés leur boulot. Qu'ils sortent, qu'ils viennent s'exposer aux grands vents et aux marées...

Qu'ils paient comme nous de la Côte-Nord, leurs transports et leurs téléphones interurbains, alors ils pourront parler, en sachant ce qu'ils disent. Et ce sera plus pertinent et plus juste tout à la fois. C'est un rêve...

Pierre Landry
Québec

Marcel Lavallée
Sept-Îles

L'édifice Price

(Lettre adressée à M. Jean Pelletier, maire de Québec)

Je trouve malheureux que vous ayez choisi d'acheter l'édifice "Price" pour y regrouper les services municipaux de la ville de Québec. De l'avis des architectes, des urbanistes et des professeurs d'histoire de l'art, s'il y a un édifice hideux dans notre ville, c'est bien celui-là. Il eût mieux valu le destiner à la démolition pure et simple, redonnant ainsi à la vieille ville de Québec son gabarit naturel, celui du temps d'avant la Conquête, et nous faisant oublier la présence indésirable des Britanniques chez nous.

Je vous avouerai, bien sincèrement, qu'il faudrait aussi

songer à démolir le Château Frontenac, pour les mêmes raisons, et à rebâtir le Château Saint-Louis en lieu et place.

Je ne parviendrai jamais à m'identifier à une ville qui m'est étrangère. J'attends de l'administration municipale qu'elle me libère de mes cauchemars coloniaux britanniques. Dehors la "Clique du Château".

Et si jamais vous aviez des hésitations à faire démolir l'édifice "Price", je vous suggère de le faire transporter sur le site des ruines de Val Jalbert, au Lac-Saint-Jean, où la famille Dubuc sera fière de l'y accueillir.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC

ESCOMPTE PRE-SAISON

25%

SUR TOUS NOS
MANTEAUX
AUTOMNE-HIVER
A PRIX REGULIER
POUR DAMES

(EXCEPTE L'AGNEAU RETOURNE)

ENEZ VOIR LE PLUS VASTE
CHOIX DE MANTEAUX
POUR DAMES ET JEUNES DAMES

- Manteaux en tweed, mohair, drap et tissus de haute qualité.
- Manteaux en ultra-suède.
- Manteaux en peau de porc suédé.
- Grandeurs: 5 à 17, 6 à 20 et 14½ à 24½.

REG. \$140 à \$720. MOINS 25%



JOURS DE COURTOISIE

20%
DE RABAIS SUR TOUS
NOS MANTEAUX EN
AGNEAU RETOURNE
A PRIX REGULIER
GROUPE \$499
SPECIAL:

2 LOTS DE
MANTEAUX DE DRAP
REDUITS DE
33% et 50%
REG. \$140 à \$450
Gr.: 6 à 16 pour dames.
En vente au deuxième.

DOSSIERS

Le Sommet québécois de la jeunesse

L'expression d'une jeunesse multiple

Le Sommet québécois de la jeunesse réunira quelque 1,200 jeunes de 15 à 29 ans du 18 au 21 août à l'université Laval de Québec sous le thème "S'unir pour s'en sortir". Pierre Noreau, président du SQJ, et Claude Dauphin, dé-

puté de Marquette et responsable du dossier jeunesse pour le Parti libéral du Québec, font ici valoir leur point de vue respectif relativement à cet événement.

par Pierre Noreau

Puisque le Sommet québécois de la jeunesse doit être une tribune d'expression de la jeunesse, il a déjà atteint en grande partie ses objectifs.

Les jeunes sont mal organisés. On leur répète à tous les jours. A défaut, on leur fait sentir leurs divisions internes, leurs tiraillements idéologiques, leur manque d'homogénéité. On leur fait croire surtout, et c'est le pire, qu'ils ne sont pas justifiés de se distinguer les uns des autres, comme si l'unanimité devait être le propre de la jeunesse et la division, le privilège... des autres.

Nous ne sommes pas les "conquistadors" des années 60, mais eux non plus ne faisaient pas l'unanimité. Pas plus d'ailleurs que les initiateurs des grands mouvements de jeunesse de la fin des années 30. Ces derniers étaient pourtant chapeautés par l'Eglise. Mais une Eglise tantôt étudiante, tantôt ouvrière, tantôt nationaliste.

La jeunesse est multiple. Les divisions sont probables, ou de "mise".

Ces confrontations étaient-elles inévitables? Sont-elles inutiles, insignifiantes? N'y a-t-il au fond rien de plus normal que les jeunes aient, eux aussi, droit à la diversité des valeurs et des opinions? Et la confrontation est-elle le calque des luttes que se livrent leurs aînés ou, relève-t-elle d'intérêts différents dont le sommet serait le champ d'exercices? Finalement, tout cela est-il forcément condamnable? Il faut voir la jeunesse là où elle se trouve.

Historique d'un projet

Avant le Sommet québécois de la jeunesse, d'autres que les organisateurs de ce projet avaient eu l'idée d'une grande rencontre de jeunes. En 1980, une coalition d'organismes aux tendances diverses et souvent opposées (CEQ, FTQ, CSN, ANEQ, RAEU, Vélo Québec, etc.) est rassemblée à l'initiative d'anciens membres du Mouvement étudiant pour le OUI (MEOUI) afin de voir à l'organisation des "états généraux de la jeunesse". Les approches idéologiques différentes de ces multiples organisations devaient cependant rendre impossible la définition d'un projet commun... entre la tribune libre et la tribune "orientée", on trouve tous les chemins de la partisannerie.

Ils appellèrent l'éclatement de la coalition.

Passant de main en main, l'idée retombe finalement en septembre 1982 entre celles d'anciens membres du MEOUI et de jeunes issus du milieu des loisirs. Ils s'associent alors à quelques jeunes péquistes, à quelques jeunes libéraux provinciaux et fédéraux et à quelques militants étudiants... Ils n'étaient pas de l'ANEQ. Ces derniers refusèrent d'ailleurs la



"N'y a-t-il au fond rien de plus normal que les jeunes aient, eux aussi, droit à la diversité des valeurs et des opinions?"

place qui leur sera offerte plus tard. Ainsi constituée, la nouvelle équipe présente en novembre 1982 un projet de plate-forme d'expression ouverte aux jeunes de toutes les tendances.

Dans la méfiance mutuelle, les nouveaux organisateurs sont loin de faire l'unanimité sur tous les points, mais tous croient à la nécessité de ne pas orienter d'avance les débats. Les buts de l'opération: briser l'isolement, créer entre les jeunes une certaine solidarité, susciter leur goût d'intervenir dans leur milieu et de coordonner une intervention commune. Finalement, la démarche devait amener les jeunes à se doter d'outils qui leur permettent d'initier une action efficace. Une action peut-être plus efficace que beaucoup de celles déjà entreprises dans le passé, dans l'isolement et la spontanéité de centaines d'organismes de jeunes dispersés partout au Québec.

Au mi-temps de sa démarche, après quelques maladroites, bien sûr, après la dénonciation de l'ANEQ et des autres, suite à une certaine division au sein des organisateurs mais aussi après que les premiers résultats des sommets régionaux aient contredit les rumeurs de récupération partisane, la poursuite de ces objectifs n'est pas remise en question. On sait cependant maintenant, que la concertation n'est pas l'apanage de tous les participants.

Genèse et grandeur d'un conflit

Que certains voient dans l'approche de l'ANEQ la perpétuation d'anciennes chicanes transposées du mouvement étudiant aux mouvements des jeunes dans son ensemble, cela peut se comprendre. Le phénomène semble cependant plus complexe.

Dans les régions très urbanisées, où ils sont établis depuis longtemps, certains organismes à tradition "revendicatrice" considèrent que l'approche de concertation et d'intervention positive préconisée par l'organisation du sommet nuit considérablement aux démarches de contestation qu'ils avaient entreprises ou voulaient entreprendre. Historiquement, les progressistes ont toujours fait figure de petits révisionnistes ou d'opportunistes aux yeux de ceux qui prônent une action plus agressive, certains diront plus extrémiste. Pour ces derniers, c'est là que se situe la véritable récupération des jeunes. Une lecture qui semble acceptée comme postulat premier, ce qui dérange et fait du bruit est forcément efficace.

Dans les milieux urbains, l'arrivée du sommet marque donc un point important dans la définition

idéologique des groupes contestataires. Elle permet l'union d'une certaine "gauche". Elle prône le rejet de l'Etat et des patrons, bref, d'un "système". Elle profite à cet effet de la méfiance généralisée qu'entretient l'ensemble de la population québécoise envers tous ceux qui représentent une certaine forme d'autorité et plus particulièrement, d'autorité politique. Crise économique oblige...

Perspective

L'organisation du sommet avait en grande partie prévu cette évolution. La jeunesse ne constitue pas un bloc monolithique. Elle le prouve encore. Erreur de jeunesse? Il ne semble pas. Au contraire, il est à prévoir que les tendances qui se définissent actuellement se perpétuent et déterminent pour les années à venir les tendances idéologiques du Québec. Il serait présomptueux de les appeler ou gauche ou droite. D'ici leur mûrissement complet, on compte trop d'éléments aléatoires. Par ailleurs, malgré la prétention de ceux qui amorcent une démarche plus conflictuelle, il n'est pas du tout certain que la droite loge du côté de la concertation... les preuves à ce sujet ne manquent pas dans la société québécoise.

Le sommet ne constitue donc pas une plate-forme sur laquelle s'aligneront toutes les tendances vers un objectif commun. Il est de plus en plus évident, qu'avant d'en venir là, celles-ci doivent se définir davantage pour elles-mêmes et par rapport aux autres. C'est le processus qui s'opère actuellement. Du reste, cette étape n'est-elle pas indispensable? La formule définie par les organisateurs du sommet québécois de la jeunesse permettait aussi qu'éclatent, s'il le fallait, les divergences d'opinion des participants. Qu'ils en soient conscients ou non, ils participeront à la définition non pas d'une, mais peut-être de deux ou trois tendances principales chez les jeunes. Ces tendances existaient déjà de façon latente. Il ne leur manquait qu'une occasion de se reconnaître mutuellement et de se définir plus concrètement pour elles-mêmes. C'est ce qu'elles cherchent à faire depuis quelques semaines.

C'est à cette définition des tendances que devrait présider le Sommet québécois de la jeunesse. De toute évidence, c'est une démarche positive. En ce sens, le processus est aussi important, sinon davantage que les résultats évaluable au lendemain même de la tenue du sommet national. L'accouchement risque d'être difficile, mais le processus est inévitable et si le Sommet québécois de la jeunesse n'avait pas existé pour lui servir de catalyseur, le phénomène aurait eu lieu de toute façon d'ici quelques années. (...)

La crainte des jeunes d'être récupérés

par Claude Dauphin

Le voile d'incertitude qui entourait la tenue du Sommet québécois de la jeunesse a enfin été levé: le sommet national aura bel et bien lieu du 18 au 21 août. Point n'est besoin de dire combien j'ai été heureux d'apprendre cette nouvelle qui met fin à plusieurs semaines de doute quant à l'avenir de ce mouvement. Les difficultés auxquelles auront dû faire face les organisateurs de ce sommet ne seront pas venues à bout de la vitalité créatrice de notre jeunesse.

Il convient quand même de se pencher sur ces obstacles afin d'en retracer les origines et d'en comprendre la portée. On s'accorde communément pour les rassembler sous deux étiquettes: difficultés de financement, et oppositions idéologiques entre divers groupes de jeunes. C'est le second terme qui se révèle être le plus marquant pour le Sommet québécois de la jeunesse, et qui en définitive, engendre le premier. C'est donc lui qui est le plus apte à éclairer sur la situation que vit la jeunesse dans son ensemble, et qui retiendra notre attention.

Tout d'abord, disons que l'expression même ne rend pas bien compte de la réalité. Bien sûr, certains courants idéologiques ont imprégné le départ. Mais par-delà ces idéologies, on retrouve les différentes perceptions que peuvent avoir "les jeunes". Car il n'y a pas qu'une jeunesse. Parler des 15-30 ans, c'est d'abord couvrir plusieurs étapes du développement de la per-

sonne humaine, avec tout ce que cela implique de diversité de points de vue et de langages.

Parler des jeunes, c'est aussi parler des étudiants, des jeunes travailleurs, des jeunes chômeurs, des jeunes assistés sociaux, sans compter ceux qui ne se reconnaissent dans aucune de ces catégories, ou qui en regroupent plus d'une. Nul ne peut nier que les conditions d'existence et, partant, les intérêts et les priorités ne sont pas les mêmes selon que l'on appartient à l'un ou l'autre groupe.

Les obstacles au consensus dépassent donc largement la conception manichéenne d'une opposition entre deux clans idéologiques irréductibles. Lorsqu'on admet ce fait, on est amené à réévaluer notre lecture des faits se rapportant à la contestation dont a été victime la corporation du Sommet québécois de la jeunesse (comme d'ailleurs bon nombre d'organisations de jeunes) quant à ses relations avec le pouvoir politique.

En clair, cela signifie que les accusations de tentative de récupération de la jeunesse au profit des intérêts politiques d'un parti ou d'un gouvernement ne sont pas l'apanage exclusif de quelques "groupements d'activistes" pour reprendre l'expression du député de Verchères, ni de groupes de go-gauche comme on l'entend souvent. Ces craintes sont partagées par une importante portion de la jeunesse québécoise, comme le laisse entendre le succès mitigé de la mobilisation lors des sommets régionaux.

Désillusion

Cette attitude prend sa source au début des années 70, avec la débâcle des associations étudiantes. D'une jeunesse fortement politisée et impliquée dans le processus de changement social, on passe à une jeunesse amorphe, dépolitisée, indifférente aux grands problèmes de la société, parce que désillusionnée. Ce problème de la désillusion, on ne l'a pas suffisamment souligné. Ne croyant plus en aucune cause, ni en leurs moyens d'influer sur le monde qui les entoure, ils se replient sur eux-mêmes.

Ce type de comportement a connu des hauts et des bas, mais on a pu constater depuis quelques années, une nouvelle intensification du phénomène. A ce titre, le gouvernement actuel, bien que n'étant pas le seul en cause, porte sa large part de responsabilité.

Son attitude face aux travailleurs lors des dernières "négociations" dans les secteurs public et parapublic, n'a certainement pas contribué à rendre confiance aux jeunes dans nos institutions. Reniant sa parole et sa signature, il bafouise ses employés, et use, premier ministre en tête, d'un langage dégradant envers ces travailleurs, ce qui a pour effet de ternir l'image du gouvernement lui-même.

Les jeunes ont eu également l'occasion de se rendre compte de la nécessité de se montrer très prudents vis-à-vis du gouvernement lors des débats qui ont entouré deux questions d'importance: le service civil et le projet de loi 32. Dans les deux cas,

l'équipe au pouvoir a soutenu à tout crin avoir permis aux jeunes de s'exprimer sur le sujet, et d'avoir tenu compte de leur opinion. Cela n'a cependant berné personne.

Si les jeunes ont effectivement pris position dans le dossier du service civil, ce fut pour le rejeter sans équivoque. Que ce soit par la voix des associations étudiantes, par celle d'IMAJ 85, ou encore lors de sommets régionaux du sommet québécois de la jeunesse, les jeunes ont refusé cette forme d'embrigadement collectif. Pourtant le programme "Jeunes action volontaire" est en voie de se réaliser.

Dans le cas du projet de loi 32, ce fut encore pire puisque la majorité des jeunes impliqués n'a pas eu l'occasion de se prononcer. Déposé en fin de session, tant parlementaire que scolaire, donc au moment où les étudiants sont le plus démobilisés, occupés qu'ils sont à réussir leurs examens, et à se chercher du travail pour l'été, ce projet de loi a été voté à la vapeur, puisque malgré les demandes répétées de l'Opposition et de la plupart des intervenants dans le dossier, le gouvernement a obstinément refusé d'en reporter l'adoption à l'automne et de procéder à une véritable consultation de l'ensemble des étudiants.

Ces deux exemples ont démontré que la valeur que le gouvernement accorde à l'opinion des jeunes est fort limitée, et qu'il ne s'en préoccupe que dans la mesure où ses intérêts partisans l'exigent. A partir de là, on comprend que les jeunes s'inquiètent lorsque celui-ci fait

preuve à leur égard d'une trop grande sollicitude.

A ceux qui pensent que les jeunes n'ont pas à se montrer méfiants à l'endroit du gouvernement, je dirai encore que le Parti québécois s'est longtemps approprié certains symboles nationaux, comme le fleur-de-lis, au point que les afficher correspondait à prêter l'indépendance. Dès lors, faut-il s'étonner que certains craignent que le Parti québécois tente d'en faire autant avec la jeunesse, surtout lorsque l'on entend le premier ministre proclamer outremer que lorsque les vieux seront morts, les jeunes pourront enfin faire l'indépendance?

Contrecoup

On le voit, il n'est point besoin de recourir à une quelconque idéologie de gauche pour se montrer suspicieux à l'égard du gouvernement. C'est de cette méfiance que le Sommet québécois de la jeunesse ainsi que d'autres organismes de jeunes ont subi le contrecoup. Par crainte de se voir récupérer par le gouvernement, on refuse tout contact avec lui et on se cantonne dans une perspective conflictuelle des rapports entre l'Etat et la jeunesse.

Cette attitude, pour compréhensible qu'elle soit, n'en demeure pas moins dangereuse pour la jeunesse elle-même, qu'elle menace d'étouffer dans un isolement par rapport à la société et à l'Etat, qui la priverait de toute possibilité d'influer sur la prise de décision. (...)

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Au Guatemala, cela continue



paul lachance

Le Guatemala n'en est pas à un putsch près. C'est la façon dont les militaires ont pris l'habitude de s'y succéder pour en prendre la direction.

Ainsi, lundi dernier, ce pays le plus peuplé d'Amérique centrale, s'est payé un nouveau coup d'Etat alors que le général Efraín Ríos Montt a été bouté dehors par son ministre de la Défense, le général Mejía, après moins d'un an et demi de pouvoir.

L'événement n'a pas surpris les plus avisés. Déjà, en juin dernier, il était prévisible. Les rumeurs s'amplifiaient à ce sujet. L'opposition s'était trouvée renforcée par un regain de tension entre les autorités et l'Eglise catholique, leur adversaire le plus acharné.

Le régime de Montt ne cessait de s'affaiblir et le général apparaissait de plus en plus seul devant l'ensemble de la nation. Et pour cause. Ríos Montt, un catholique devenu membre d'une secte protestante de la Californie, a toujours prétendu conduire le Guatemala avec "la main de Dieu".

Main de fer, plutôt. Près de trois mille Indiens tués selon des organisations de défense des droits de l'homme. Et les six exécutions ordonnées avant, et malgré, la visite de Jean-Paul II qui ont été suivies de cinq autres après son départ, n'étaient que le pâle reflet de ce régime le plus répressif d'Amérique latine. Un régime impitoyable où la population était littéralement coincée entre la botte gouvernementale et la guérilla.

Tout y était. Cas d'enlèvements, d'abus de pouvoir, de massacres. Création de patrouilles de défense civile paramilitaires, tribunaux d'exception, muselage de la presse. On craignait la militarisation progressive du pays et l'escalade agressive des sectes protestantes qui faisait de plus en plus courir le danger d'une guerre de religions aux conséquences incalculables. Car Ríos Montt a été accusé de tyrannie. Mais il a surtout été accusé de fanatisme religieux. Le résultat ne peut qu'être aussi pire.

Le coup guatémaltèque aura vraisemblablement pour effet d'enfermer plus fermement ce pays, aussi le plus riche d'Amérique centrale, dans l'orbite américaine. Le général Mejía s'est d'ailleurs empressé d'affirmer que son pays allait s'efforcer de cultiver tous les efforts pour raffermir ses relations avec Washington. Ce conservateur rigide, ce "dur de dur" militaire, qui entend exterminer le marxisme-léninisme du Guatemala, ne craint pas d'ajouter qu'il y a dans un rapprochement avec les Etats-Unis le plus "sûr pari" pour son avenir.

• • •

Malgré tout, Ríos Montt avait établi des relations cordiales avec les Américains. En décembre dernier, le président Reagan déclarait candidement qu'il avait été discrédité par la presse, qu'il était sincère dans son désir et ses efforts pour redresser les abus contre les droits humains et promouvoir la démocratie dans son pays...

Ce qui n'a pas empêché Washington, en avril dernier, d'exclure le Guatemala de son programme d'aide militaire et économique. Mais on spéculait depuis longtemps, dans les

offices diplomatiques, sur le désir de Washington de voir un chef moins "excentrique" que Ríos Montt.

En fait, la politique de Washington en Amérique centrale est basée sur la prémisse que la région tout entière est menacée par la violence et l'idéologie de gauche du Nicaragua et la guérilla qui, au Salvador, combat un gouvernement appuyé par les Etats-Unis. Si un pays tombe à gauche, les autres doivent vraisemblablement succomber à leur tour. C'est la nouvelle théorie des dominos américaine. Et, pour Washington, le Guatemala est de loin le plus important domino de la région.

Et cela se comprend fort bien. Le Guatemala a une population de 7,5 millions d'habitants, plus que celles combinées du Salvador et du Nicaragua. Il possède une base industrielle relativement développée et dispose de ressources agricoles considérables. Fait non négligeable, il a une frontière qui jouxte les riches puits de pétrole du Mexique.

Dans les circonstances, on n'a pas à se surprendre que Washington ait pu donner un sérieux coup de pouce au coup d'Etat de lundi dernier et que le vice-président Bush ait déclaré qu'il allait non seulement ne rien changer dans les relations entre les deux pays mais qu'il "laisait place à d'heureuses améliorations".

Il s'avère évident qu'aucun des pays d'Amérique centrale n'est à l'abri de l'onde de choc qui pourrait partir d'une explosion au Salvador ou du Nicaragua. Dans une telle éventualité, le Guatemala est le mieux placé pour servir de tremplin à Washington pour toute action de "normalisation" de la situation. Et il peut aisément remplacer, auprès des populations menacées par la guérilla, la politique "des fusils et des haricots" de Montt qui avait eu un certain succès.

le point

Pour une enquête publique



jacques dumais

La tragédie survenue à Sainte-Foy, vendredi, lors de l'effondrement d'un immeuble à condominiums en voie de réalisation, n'a pas fini de faire couler de l'encre et de susciter de multiples hypothèses quant à l'origine du drame ayant coûté la vie à deux travailleurs.

Il n'y a pas que la santé et la sécurité au travail qui soient en cause. La sécurité du public également se pose dans la mesure où cet immeuble est en partie habité. En outre, les enquêteurs devront se pencher sur les moyens de prévenir le pire dans le cas d'autres édifices qui, autour et ailleurs au Québec, auraient fait appel aux mêmes techniques de construction soi-disant novatrices.

Comme les enquêtes s'échelonnent sur plusieurs semaines avant de déboucher sur les causes claires et précises de la tragédie, le public et les travailleurs de la construction ne seront pas rassurés. L'attentisme génère la prudence individuelle mais aussi une forte dose d'anxiété difficilement supportable pour les proprios concernés. A défaut de pouvoir pour l'instant décortiquer le drame, la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST) devrait oublier momentanément ses tractations bureaucratiques ou demander à son ministre responsable, M. Raynald Fréchette, d'apaiser les craintes populaires.

Rendu public en juin, le rapport annuel de cet organisme, pour 1982, souligne que 133 travailleurs sont morts à la suite d'un accident de travail au Québec. L'industrie du bâtiment et des travaux publics occupe le deuxième rang (24 décès) d'un palmarès qui, au vrai, a déjà été beaucoup plus lourd dans le passé. Mais ce qui étonne surtout dans ce document est le nombre incroyablement élevé des dérogations (77,875) aux normes relatives à la santé et à la sécurité dans les milieux de travail. Dans le cas de Habitat Sainte-Foy, la question est de savoir si des dérogations majeures ont pu provoquer la tragédie?

Le thème de la sécurité au travail demeure, depuis une décennie, un précieux cheval de bataille syndical. Sans le combat d'un Michel Chartrand, par exemple, le Québec ne serait peut-être pas donné, il y a cinq ans, une politique et des normes plus contraignantes en ce domaine de compétence mixte (employeurs / employés). Malgré une certaine politisation de l'enjeu, le point de vue syndical n'en mérite pas moins l'attention.

A la suite du drame de Sainte-Foy, un ténor de la FTQ affirme ainsi que le laisser-aller règne dans les chantiers de construction. Le rendement aurait préséance sur la sécurité, à l'heure d'une reprise incertaine et du travail au noir qui font suite à la stagnation des deux dernières années sur le plan immobilier.

Cette analyse sociologique est peut-être partielle mais elle témoigne surtout d'un malaise qui ne laisse personne indifférent s'il résulte en des pertes de vies humaines. Les statistiques indiquent que les mises en chantier augmentent à un rythme effarant depuis le début de 1983 mais que le deuxième semestre ne sera pas aussi brillant. La tentation de faire vite vient-elle à l'encontre de précautions plus fondamentales dans l'industrie?

Il y a lieu de s'interroger aussi sur une technique de construction apparemment récente consistant à élever les poutres de soutènement d'un plancher à l'autre d'un édifice à plusieurs étages. Le modernisme n'est pas pour autant une garantie contre les surcharges. Nul doute que les expertises commandées par la CSST sauront dégager en cela la réalité de la fiction. Mais pour l'heure, ce climat d'incertitude reste terriblement malsain. Une enquête publique ne sera pas superflue si le doute devait subsister et déborder ce seul chantier de Sainte-Foy.

bloc-notes

Le gaz arrive!

Six mille emplois, \$217 millions d'investissements en cinq ans dans la région de Québec, plus de \$2 milliards pour l'ensemble de la province: le gaz naturel arrive en ville.

La série d'articles de Gaston-Marcel Comeau, qui se termine aujourd'hui, révèle l'ampleur du projet, ses difficultés techniques, son expansion prévue et aussi les conséquences possibles de la guerre des énergies qui se pointe.

Car le gaz naturel ne répond pas à une demande nouvelle, bien au contraire. Sa part du marché devrait passer de 9 pour 100 en ce moment à 18 pour 100 à la fin de la décennie, en remplacement du pétrole et en lutte contre l'électricité.

La décision de construire le gazoduc contre vents, marées et menaces du "local 144", le syndicat qui regroupe les plombiers, a été prise au plus fort du second choc pétrolier, alors que le prix de l'or noir montait sans cesse.

Mais la crise s'est résorbée — au prix bien entendu de centaines de milliers d'emplois perdus. L'objectif canadien de l'autosuffisance pétrolière a été abandonné, les mégaprojets se sont effrités sous les coups simultanés de la hausse des taux d'intérêt et de la politique nationale de l'énergie mise de l'avant par le ministre Marc Lalonde.

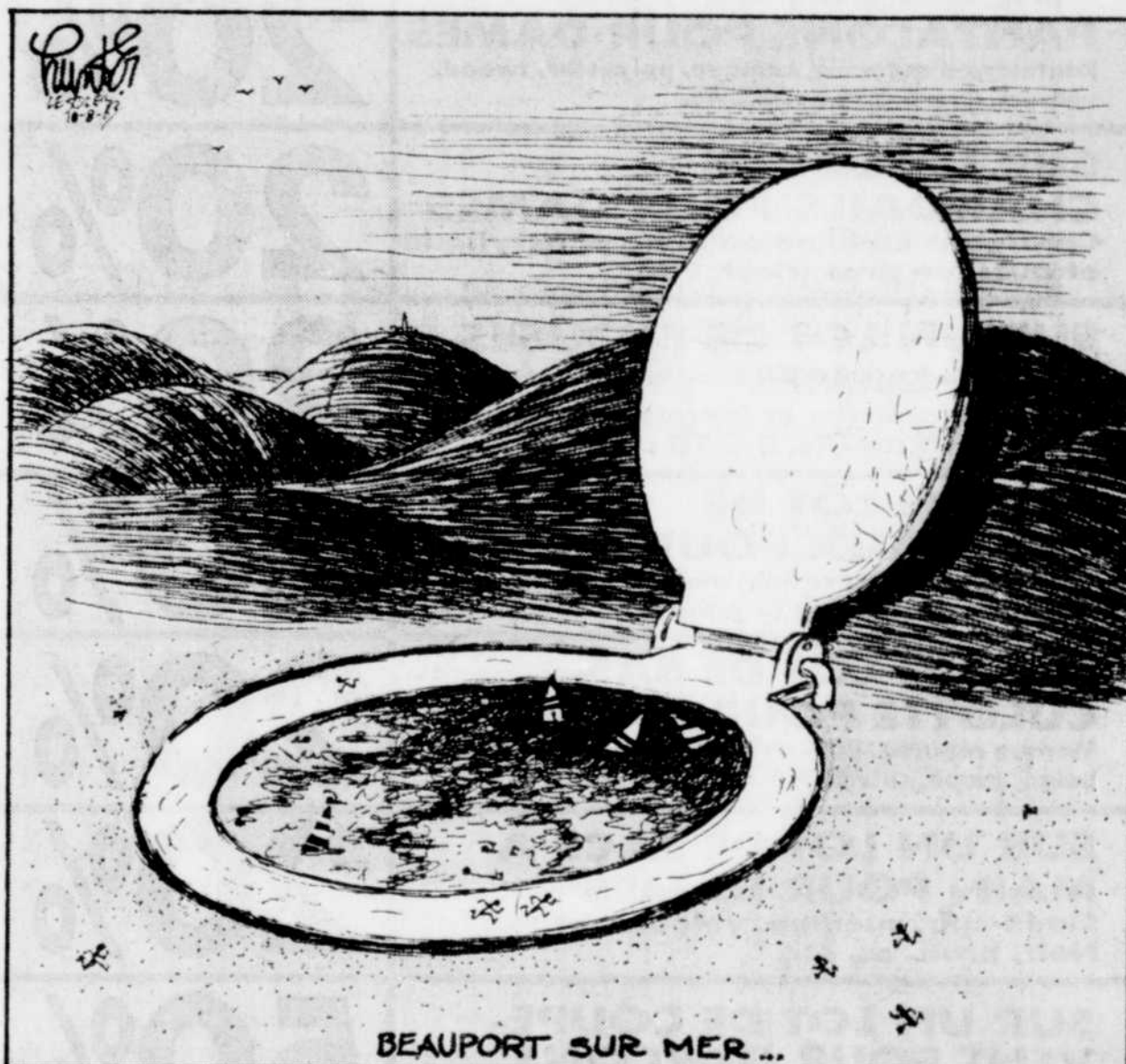
Le pétrole albertain coulant de moins en moins vers le Québec, il est évident, au point de vue de la sécurité des approvisionnements, que la province y gagne à recevoir du gaz naturel de l'Ouest.

Il faut toutefois se demander si le coût énorme de ce passage du pétrole au gaz vaut la chandelle. Il appert que c'est le pétrole, sous la forme d'huile à chauffage, qui ait le plus à perdre dans la guerre énergétique triangulaire qu'il livre entre les deux géants, l'électricité et le gaz.

Entre les subventions d'Ottawa et celles d'Hydro-Québec, pressé d'adopter le concept de la biénergie, le consommateur n'a pas l'expertise pour juger de la rentabilité réelle des systèmes proposés. Il risque de payer pour rien sans connaître l'avenir que réservent les gouvernements au prix de vente de l'électricité, du gaz et du pétrole.

Avant de laisser prendre des décisions irréparables, les gouvernements devraient songer à libérer les prix de l'énergie, pour qu'ils montrent leur vrai visage: les lois du marché ne peuvent être plus mauvaises conseillères que les palinodies des politiciens.

Raymond GIROUX



l'opinion des lecteurs

L'affaire Leclerc ignorée

Contrairement aux autres média, Radio Basse Ville (RBV) a choisi de ne pas parler de "l'affaire Marie-Andrée Leclerc" dans son émission hebdomadaire d'information. Ce choix démontre bien la différence entre la politique d'information de RBV et celle des autres média, dont plusieurs sont tombés dans le sensationnalisme le plus bas à propos de cette affaire.

Si M.-A. Leclerc avait été emprisonnée à cause d'une implication quelconque dans une

lutte de libération d'un peuple exploité ou pour un geste par lequel elle se serait compromise pour construire un monde plus juste, plus humain et plus respectueux des droits de la personne, RBV aurait ouvert son micro sur l'affaire Leclerc. Plus encore, les bénévoles de RBV auraient cherché par tous les moyens à faire parler Marie-Andrée elle-même par la bouche de ses amis et parents.

Les comités de solidarité internationale auraient trouvé tou-

tes grandes ouvertes les portes du studio du cégep Limoilou afin d'aller plus loin que les faits et analyser tous les enjeux sous-tendus par cette histoire.

Si tel avait été le cas, RBV aurait alors été obligée de revenir souvent sur le sujet parce que les autres média l'auraient soit relayé au rang des entrefilets de faits divers ou tout simplement escamoté.

Car c'est bien le sort réservé dans la presse d'ici aux millions de prisonniers (ères) politiques,

de disparus(es), de torturés(es) et d'exilés(es) dans la plupart des pays du monde. Le contraste de ce quasi-silence est gênant par rapport au statut de vedette accordé à M.-A. Leclerc dont l'histoire, somme toute, n'est qu'un fait divers plus spectaculaire méritant un peu plus qu'un entrefilet.

Marcel Arteau, pour l'équipe d'information de Radio Basse Ville Québec

Et les baleines?

Le 18 juillet, me promenant sur la cité universitaire, je vois une annonce pour un voyage d'observation des baleines. D'accord, j'embarque! On part de bonne heure le 20 en direction des Grandes Bergeronnes.

Dès le départ, je suis déçu. Le transport avec un guide fourni par les voyages Fleur de Lys fut pour le moins pénible! En effet, pour un voyage au Québec on a un guide anglophone qui parle un français assez laborieux. "Les Laurentides sont le plus vieux 'range' de montagnes du monde". "La Québec sont divisés en paroisses". Pire encore pour quelqu'un qui connaît un peu le coin, avoir des fausses informations sur les endroits où on passe est très choquant. La Malbaie devient Pointe-au-Pic, Baie Saint-Paul devient Saint-François et, insulte suprême pour un gars de Chicoutimi, le Saguenay devient la rivière... Tadoussac!

En terminant, je ne vous parlerai pas des baleines car nous n'en avons vu aucune.

Serge Simard St-Honoré

Une vision démodée des jeunes

(Réponse à la lettre de M. Annonciade Boudreau publiée le 8/08/06)

Réveillez-vous, ouvrez-vous grand les yeux, sortez de votre hibernation. Elle a dû être longue si je fais référence à votre lettre. Votre vision de la jeunesse est démodée, très démodée.

Nous ne sommes plus dans les années '60. A cette époque, les jeunes revendiquaient le "peace and love" une bière dans

la main et un joint dans l'autre. Cela a bien changé.

Quand vous écrivez: "Ils ne sont pas intéressés à dépenser l'argent des autres à bâtir! Ils préfèrent pâtir!"; je pense qu'il faut être aveugle pour tenir ce genre de propos. Partout on peut voir des jeunes impliqués dans leur milieu. Des jeunes qui n'ont pas peur de se salir les mains, de faire de nombreux sacrifices, tout cela pour améliorer leur en-

vironnement, soit physique ou social.

Le pire dans votre lettre, c'est que vous poussez l'indécence à mettre tous les jeunes dans le même panier. Loin de là l'idée que tous les jeunes sont des saints, mais quand même vous auriez pu nuancer votre écrit.

Là j'oublie les insultes que vous nous lancez: "Pas de réflexion! pas de jugement!", "ils

sont semblables aux quatre pattes". Ce n'est pas en tenant ce discours aussi hostile qui méprise les jeunes que vous aurez notre sympathie.

J'espère que vous sortirez de votre long sommeil, que vous n'ouvrirez pas seulement votre esprit mais votre cœur aux jeunes. Nous pouvons vous apprendre beaucoup de choses...

Stéphane Gourde, 15 ans, Québec.

la liberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC

JOURS

DE COURTOISIE

RABAIS DE

20% à 50%

A LA GRANDEUR DU MAGASIN

20%	SUR UN LOT DE ROBES POUR DAMES Lainage, crêpe, polyester. 6 à 20 et 10½ à 24½.	20%	SUR TOUS LES T-SHIRTS POUR HOMMES T-shirts à manches longues, collection automne 83.
20%	SUR UN LOT DE BLAZERS POUR DAMES Tweed, velours lainage, polyester et laine. 6 à 18.	20%	SUR UN LOT DE CHANDAILS POUR HOMMES Marque Jantzen. Modèles automne 83. Grandeur moyenne.
20%	SUR UN LOT DE PANTALONS POUR DAMES Pantalons d'automne. Lainage, polyester, tweed, velours. Grs: 4 à 18 et 38 à 44.	20%	SUR LES CHEMISES DE TOILETTE - HOMMES Chemises blanches ou de couleurs, à motifs ou rayures.
20%	SUR UN LOT DE CHANDAILS POUR DAMES Cardigans en laine ou laine et acrylique et aussi en gros tricot. P.M.G.	20%	SUR VETEMENTS "DALES" POUR HOMMES Chandails et pantalons de coton ouaté. Choix de couleurs et grandeurs.
20%	SUR UN LOT DE BLOUSES POUR DAMES Manches courtes et longues. Tons unis, rayures et motifs. 6 à 18 ans.	20%	SUR LOT DE PANTALONS "STOP-ONE" GARÇONS Tissu de bonne qualité 70% polyester 30% acrylique. 8 à 18 ans.
20%	SUR UN LOT DE CHAPEAUX POUR DAMES Style cloche en feutre noir, marine, gris, beige, rouge, etc. Accessoires au premier.	20%	SUR TOUS LES JEANS FILLES ET GARÇONS Jeans non déjà réduits. Marques réputées. Grs: 8 à 18 ans.
20%	SUR UN LOT DE BAS-CULOTTE POUR DAMES Marque réputée. 80% nylon 20% spandex. Blanc, beige, taupe, cuivre. P.M.G.	20%	SUR LOT DE MANTEAUX POUR FILLETES Manteaux d'hiver. Grs: 10-12-14 ans dans le groupe. Au sous-sol.
20%	SUR UN LOT DE SACS A MAIN POUR DAMES Simili-cuir, suédine, velours cordé. Noir, brun, os, etc.	20%	SUR TOUS LES SOUTIENS-GORGE LONGS Vaste assortiment de modèles dans les meilleures marques.
25%	SUR UN LOT DE COUPE-VENT POUR GARÇONS Assortiment de modèles et tissus. Grs: 8 à 16 ans.	50%	SUR UN LOT DE COSTUMES DE BAIN POUR DAMES ET DEMOISELLES AU 2e
25%	SUR TOUS LES MANTEAUX EN PEAU DE PORC SUEDE POUR HOMMES — REG. \$300 à \$400.	CORSETS LACES MARQUE GRENIER Modèle lacé en avant. Coton blanc. 29 à 35. Rég. \$55. Spécial:	\$30
Manteaux ¾. Grands désassorties. Val. jusqu'à \$700.	\$499	Manteaux longs. Grs: 36 à 46. Valeurs rég. \$800 à \$1050.	\$699
LOT DE COMPLETS ET VESTONS SPORT POUR HOMMES — 36 à 46 — EN SPECIAL:	2 POUR 1	ROBES DE NUIT POUR DAMES Tricot de coton en beige, rose, aqua. P.M.G. Rég. \$25. Spécial:	12.99
		ROBES DE CHAMBRE POUR DAMES Nylon brossé, en beige, bourgogne, marine. P.M.G. Très Spécial:	19.99

20%

DE REDUCTION SUR UN LOT DE 250 RAVISSANTS BIJOUX EN ARGENT

BOUCLES D'OREILLES - CHAINES - BRACELETS



CLINIQUE DE PERÇAGE D'OREILLES

Pour vous-même, votre fillette et même pour votre bébé de 2 mois et plus, faites confiance à Mme Pauline Lefebvre, conseillère à la bijouterie. Prix avantageux:

Boutons de ton or:	Pierre de naissance:	Perle satinée:
8.88	10.88	12.88

HEURES DE LA CLINIQUE:
Jeudi et vendredi de 14h à 21h et le samedi de 10h à 17h.